



McGill

# Régime de retraite de l'Université McGill

## Rapport annuel

31 décembre 2011



*Les racines de votre avenir*

**Régime de retraite de l'Université McGill  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2011**

## Membres du comité d'administration

### DES RETRAITES

M. Reuven Brenner	Représentant du personnel enseignant
M. Étienne Brodeur	Représentant indépendant
Mme Lynne B. Gervais (présidente)	Représentante du principal et du président du Conseil
Mme Kim Holden	Représentante du Conseil des gouverneurs
M. Gerald Ratzer	Représentant du personnel enseignant
M. Warren Simpson	Représentant du Conseil des gouverneurs
M. Saul Ticktin	Représentant du personnel administratif et de soutien
Mme Cristiane Tinmouth	Représentante du principal et du président du Conseil
Mme Kathleen Tobin	Représentante du personnel administratif et de soutien

# Table des MATIÈRES



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	1
INTRODUCTION	2
PLACEMENTS DE LA CAISSE DE RETRAITE	3
LE FONDS D'ACCUMULATION	3
Répartition de l'actif	3
Gestion des placements	6
Rendement du marché et des fonds	6
Rendement des gestionnaires	8
• Fonds commun d'actions	8
• Fonds commun à revenu fixe	12
• Fonds socialement responsable	14
• Fonds du marché monétaire	15
Valeur des parts	16
LE FONDS DE RETRAITE	17
Répartition de l'actif	17
Gestion des placements	17
Rendement	18
PRESTATIONS ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES	19
Modifications apportées au Régime	19
Prestations versées en 2011	19
Bonification des rentes	19
Évaluation de la bonification des rentes	20
Évaluation actuarielle du Régime	21
Administration	21
COORDONNÉES	22
GRAPHIQUE 1A - VALEUR DES PARTS DU FONDS D'ACCUMULATION	22
GRAPHIQUE 1B - VALEUR DES PARTS DU FONDS D'ACCUMULATION	23
GRAPHIQUE 2 RENDEMENT DU FONDS DE RETRAITE	23
ANNEXE I - NOUVEAUX RETRAITÉS	24
ANNEXE II - DÉCÈS	25
ANNEXE III - HISTORIQUE DE LA VALEUR DES PARTS	27
ANNEXE IV - SOMMAIRE EXÉCUTIF DE L'ÉVALUATION ACTUARIELLE	29
ANNEXE V - GLOSSAIRE	31
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	34
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	37

# Régime de retraite DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

## **Convocation à l'assemblée générale des membres du Régime de retraite**

L'assemblée générale des membres du Régime de retraite de l'Université McGill aura lieu dans la salle 232 du pavillon Stephen Leacock au 855 de la rue Sherbrooke ouest à Montréal (Québec) le vendredi 4 mai 2012 à 13 h 30 dans le but :

- a) de décompter et d'annoncer les résultats de vote – maintien des procédures de vote;
- b) d'acclamer un représentant du personnel enseignant, qui est membre actif du Régime au 31 décembre 2011 et employé de l'Université, au Comité d'administration des retraites;
- c) de recevoir le rapport financier du Régime de retraite de l'Université McGill pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant;
- d) de recevoir le rapport du comité d'administration des retraites;
- e) de recevoir le rapport sur le rendement des placements du régime de retraite de l'Université McGill pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 :
  - Fonds d'accumulation;
  - Fonds de retraite; et
- f) de répondre à toutes les questions qui seront soulevées pendant l'assemblée.

Seuls les membres du Régime actifs ou inactifs à la retraite, y compris les bénéficiaires, peuvent assister à l'assemblée. Les membres sont tenus de présenter l'une des pièces d'identité suivantes :

- ▶ Carte d'immatriculation de l'Université McGill
- ▶ Relevé personnel des éléments d'actif au 31 décembre 2011
- ▶ Bulletin de vote personnel/formulaire de procuration

Si vous n'avez pas rempli et renvoyé le bulletin de vote/formulaire de procuration émis à votre nom, nous vous prions de l'apporter à l'assemblée pour vous identifier et déposer votre vote.



John D'Agata  
Secrétaire, Comité d'administration des retraites  
Avril 2012

# Introduction

## 40<sup>ÈME</sup> RAPPORT ANNUEL

Ce rapport annuel passe en revue les opérations de placement et les activités administratives du Comité d'administration des retraites («CAR») du Régime de retraite de l'Université McGill («Régime») pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2011.

### Structure

Le CAR compte neuf membres, dont quatre élus par les membres du Régime, deux désignés par le Conseil des gouverneurs et deux désignés par le principal et le président du Conseil. Un membre indépendant est nommé par le Conseil des gouverneurs, sur recommandation du CAR.

### Changements au CAR en 2011

Les changements suivants sont intervenus dans la composition du CAR pendant l'année. À l'assemblée générale annuelle du 6 mai, Mlle Kathleen Tobin a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans au poste de représentant du personnel administratif et de soutien. En juin 2011, Mme Cristiane Tinmouth qui représente la principale et vice-chancelière, a été reconduite dans ses fonctions pour un nouveau mandat de trois ans.

### Responsabilités

En sa qualité de fiduciaire de la Caisse de retraite, le CAR a pour responsabilité de veiller à ce que les placements soient effectués avec prudence, conformément au profil démographique des membres du Régime et à leurs besoins financiers. Le CAR est aussi responsable des questions administratives relatives au versement des prestations, conformément au texte du Régime, et son action s'inscrit dans le cadre des dispositions et règlements de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite de la province de Québec* et de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Le CAR s'acquitte de ses responsabilités par la tenue de réunions régulières et en faisant appel à un réseau de conseillers et consultants externes et aux membres du personnel du Service d'administration des retraites et du Service des placements.

En 2011, le CAR s'est réuni dix fois et les groupes de travail informels se sont réunis à plusieurs reprises. Les activités quotidiennes relatives à l'administration du Régime et aux placements relèvent d'une équipe de professionnels relevant de la direction du CAR et obéissant à ses consignes.

### Comité de placement de la Caisse de retraite («Comité»)

Le rôle principal du Comité de placement de la Caisse de retraite (auparavant, Conseil de placement de la Caisse de retraite), est de formuler des politiques de placement détaillées et d'élaborer des stratégies de placement qui sont ensuite présentées au CAR pour qu'il les approuve.

Le Comité est chargé de superviser l'application de la politique de placement. Il est constitué de deux membres non-votants du CAR, du président du CAR en tant que membre de droit et de cinq membres externes indépendants qui ne font partie ni l'administration ni du personnel de l'Université McGill («Université») et qui ne sont membres d'aucun organe décisionnel de la structure de gouvernance du Régime.

Actuellement, les membres du Comité sont les suivants: M. Mark Smith, président; M. Reuven Brenner (CAR); M. Stephen Cotsman; Mme Lynne B. Gervais (présidente du CAR); Mme Maureen Farrow; M. Russell Hiscock; Mme Kim Holden (CAR) et M. Scott Taylor.

Les membres du Comité, qui sont désignés par le CAR, assument initialement un mandat de trois ans qui peut être reconduit pour une durée de deux ans et ne peuvent obtenir plus de deux mandats consécutifs.

En octobre et en novembre 2011, MM. Russell Hiscock et Stephen Cotsman ont été nommés au Comité, en remplacement respectivement de MM. Pierre Lajeunesse et Chilion Heward, dont les mandats ont pris fin.

Le CAR et le Comité tiennent à remercier sincèrement MM. Lajeunesse et Heward de leur précieuse contribution au Comité.

En 2011, le Comité s'est réuni à l'occasion de quatre assemblées ordinaires, a tenu quatre réunions extraordinaires et a organisé trois téléconférences.

## Placements

### DE LA CAISSE DE RETRAITE

Les actifs de la Caisse de retraite sont placés dans trois portefeuilles de placements différentes, conformément aux trois champs de responsabilités du Régime:

- ▶ les actifs concernant les membres du personnel en service actif sont placés avant leur retraite dans le **Fonds d'accumulation** ;
- ▶ les actifs concernant les membres à la retraite qui ont préféré l'option de règlement interne sont placés dans le **Fonds de retraite**; et
- ▶ les cotisations de l'Université nécessaires au versement des rentes complémentaires dans le but de satisfaire la disposition de la rente minimale à prestations déterminées ainsi que pour assurer la capitalisation adéquate de la Caisse de retraite sont placés dans le **Fonds complémentaire**.

Le CAR a adopté une politique de placement détaillée pour chaque fonds qui porte sur les objectifs de placement, la tolérance au risque, la répartition des actifs, les catégories d'actifs autorisées, la diversification des placements, les besoins de liquidités, les taux de rendement espérés, les méthodes d'évaluation et sur de nombreuses autres questions concernant les placements et qui fixe par ailleurs un cadre à l'intérieur duquel tous les gestionnaires de placements doivent exercer leurs activités.

La politique de placement est revue et modifiée régulièrement et chaque fois que cela s'impose dans le but de continuer à satisfaire aux critères juridiques et aux besoins des membres en matière de placements. Une copie de la politique, mise à jour en octobre 2011, figure sur notre site web à: <http://www.mcgill.ca/pensions/investments> ou peut être consultée dans les bureaux du CAR, pendant les heures ouvrables normales.

## Le Fonds

### D'ACCUMULATION

Le Fonds d'accumulation, dont les éléments d'actif sont détenus dans un fonds commun d'actions, un fonds commun à revenu fixe, un fonds socialement responsable (FSR) et un fonds du marché monétaire, est la partie de la Caisse de retraite dans laquelle sont placés les éléments d'actif des membres en service actif, c'est-à-dire avant leur départ à la retraite. Cette structure offre un vaste éventail de stratégies financières et permet aux membres d'élaborer des stratégies de placement qui cadrent le mieux avec leurs besoins financiers.

Le CAR administre également un compte équilibré dont les actifs sont détenus à la fois dans le fonds commun d'actions et dans le fonds commun à revenu fixe. La politique actuelle prévoit que 60% des actifs

du compte équilibré soient placés dans le fonds commun d'actions et 40% dans le fonds commun à revenu fixe. Le calcul de la rente minimale à prestations déterminées, le cas échéant, de chaque membre dépend du rendement du compte équilibré.

Les objectifs de placement du fonds commun d'actions, du fonds commun à revenu fixe, du FSR, du fonds du marché monétaire, ainsi que le compte équilibré sont énoncés à l'*annexe V*.

#### Répartition de l'actif

La plupart des actifs du Fonds d'accumulation sont placés dans le compte équilibré. La stratégie de répartition des placements pour ce compte est revue et corrigée régulièrement par le CAR (selon

les recommandations du Comité) en fonction des facteurs économiques, politiques et financiers qui influent sur le marché des placements.

Comme les fluctuations du marché et les rendements des gestionnaires de portefeuille font dévier l'actif du compte équilibré de sa répartition stratégique, les placements sont régulièrement rééquilibrés pour réaligner le compte sur les paramètres de la stratégie de répartition des actifs. Ce rééquilibrage s'opère au moyen de l'affectation de nouveaux fonds ou en transférant activement des actifs entre gestionnaires lorsque des points critiques sont atteints.

Le *tableau 1* indique la répartition actuelle des actifs du compte équilibré. Au 31 décembre 2011, le compte équilibré se répartissait comme suit: 61,0%

dans le fonds commun d'actions et 39,0% dans le fonds commun à revenu fixe. Les indices-repères correspondants et la répartition actuelle du compte équilibré au 31 décembre 2011 sont également indiqués au *tableau 1*.

Les indices-repères retenus pour les différentes catégories d'actifs (espèces et quasi-espèces, actions et titres à revenu fixe) ont été choisis car ils sont tous cotés en Bourse et sont constitués de titres dans lesquels il est facile d'investir. L'indice des biens immobiliers est couramment utilisé dans le secteur immobilier. L'indice des actions de sociétés fermées fait ressortir le surplus de rendement que devraient dégager les actions de sociétés fermées par rapport aux marchés boursiers publics. L'indice des stratégies de rendement absolu reflète le supplément de

### Compte équilibré - Répartition des catégories d'actif au 31 décembre 2011

Catégorie d'actif	Indice-repère	Répartition cible actuelle (%)	Compte équilibré actuelle (%)	Min %	Moy %	Max %
<b>Fonds commun d'actions</b>						
Espèces et quasi-espèces	Bons du Trésor à 30 jours DEX	0	0,4	0	0	10
Contrats de change	Sans objet	-	0,2	-	-	-
Actions canadiennes	S&P/TSX composé	27	23,4	22	27	32
Actions américaines	S&P 1500	13	12,5	8	13	18
Actions étrangères	MSCI EAEO	5	6,4	3	5	7
	MSCI EM	8	6,4	5	8	11
Investissements spécialisés:						
Immobilier	ABIC/IPD Immobilier	5	4,0	2	5	10
Sociétés fermées	(2/3 S&P500 + 1/3 MSCI Europe) + 5%	2	4,6	0	2	5
Stratégies de rendement absolu <sup>1</sup> :	LIBOR + 5%	0	3,1	-	-	-
		60%	61,0%		60%	
<b>Fonds commun à revenu fixe</b>						
Espèces et quasi-espèces	Bons du Trésor à 30 jours DEX	2	0,1	0	2	20
Obligations	Indice universel obligataire DEX	27	27,2	25	27	29
	Indice des obligations à rendement réel DEX	6	8,2	4	6	8
	Indice globale à rendement élevé ML (couvert)	5	2,7	3	5	7
Billets VAC II	Sans objet	-	0,8	-	-	-
		40%	39,0%		40%	
<b>Compte équilibré</b>		100%	100,0%		100%	

<sup>1</sup>Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les taux minimum, moyen et maximum ont été fixés à respectivement 3%, 5% et 7% pour les stratégies de rendement absolu.

rendement attendu de la catégorie d'actif par rapport au taux interbancaire offert à Londres («LIBOR»).

La répartition réelle des actifs dans le Fonds d'accumulation, à un moment donné quel qu'il soit, sera le reflet des politiques de répartition stratégique de l'actif applicables au compte équilibré, des politiques de répartition de l'actif que suivent les membres qui

ont opté pour une stratégie différente de celle du compte équilibré.

La gestion et la répartition de l'actif du Fonds d'accumulation au 31 décembre 2011 figurent au *tableau 2*.

### Fonds d'accumulation – Structure de répartition de l'actif au 31 décembre 2011

Catégorie d'actif	Gestionnaire	Montant (en M\$)	% du fonds
<b>Fonds commun d'actions :</b>			
Espèces et quasi espèces:	TD Asset Management	4,2 \$	0,7%
Contrats de change:	TD Asset Management	2,0	0,4%
Actions canadiennes:	Jarislowsky Fraser	48,6	8,4%
	State Street Global Advisors	93,1	16,0%
	Pyramis Global Advisors	34,9	6,0%
	Van Berkomp & Associates	46,2	7,9%
Actions américaines:	LSV Asset Management	16,2	2,8%
	State Street Global Advisors	102,4	17,6%
Actions étrangères:	Hexavest	36,2	6,2%
	William Blair & Company	30,8	5,3%
	Aberdeen Asset Management	49,9	8,6%
	Interne	3,9	0,7%
Immobilier:	Externe	39,9	6,9%
Sociétés fermées:	Externe	43,9	7,5%
Stratégies de rendement absolu:	Externe	29,2	5,0%
<b>Total du Fonds commun d'actions:</b>		<b>581,4 \$</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Fonds commun à revenu fixe</b>			
Espèces et quasi-espèces:	TD Asset Management	1,0 \$	0,3%
Obligations à rendement réel:	Phillips, Hager & North	79,4	20,9%
Obligations à rendement élevé:	Phillips, Hager & North	26,7	7,0%
Obligations à court terme:	Phillips, Hager & North	85,1	22,4%
Obligations:	Canso Investment Counsel	41,8	11,0%
	TD Asset Management	137,6	36,2%
Billets VAC II:	Interne	8,4	2,2%
Total du Fonds commun à revenu fixe:		380,0 \$	100,0%
<b>Fonds socialement responsable</b>	Guardian Ethical Management	13,7 \$	100,0 %
<b>Fonds du marché monétaire</b>			
Espèces et quasi-espèces:	TD Asset Management	14,2 \$	100,0 %
<b>Billets VAC II:</b>	Interne	2,7 \$	s/o
<b>Total du Fonds d'accumulation</b>		<b>992,0 \$</b>	



## Gestion des placements

Certains changements ont été apportés à l'attribution des mandats de gestion des placements en 2011:

En février, le mandat confié à William Blair a été modifié, la stratégie de croissance EAEO étant remplacée par une stratégie de croissance internationale prévoyant jusqu'à 30% de placements sur les marchés émergents.

En mars, Hexavest a été chargée d'investir sur les marchés développés hors de l'Amérique du Nord. Le mandat a été financé par les actifs auparavant gérés de façon temporaire par State Street Global Advisors, un gestionnaire de transition.

En avril, le mandat de gestion de titres américains confié à LSV Asset Management a été résilié et le produit a été affecté à la stratégie indiciaire passive de reproduction de l'indice américain S&P 500 confiée à State Street Global Advisors.

En août, le mandat de gestion d'actions canadiennes confié à TD Asset Management a été réattribué à Pyramis Global Advisors et le mandat de gestion d'obligations de sociétés d'Addenda Capital a été transféré à Canso Investment Counsel.

En octobre, le mandat confié à Capital International concernant les marchés émergents a été résilié et les actifs ont été transférés au mandat existant d'Aberdeen Asset Management. Par ailleurs, un petit compartiment géré en interne a été créé pour les marchés émergents en investissant dans le fonds négocié en bourse iShares MSCI Emerging Market Equity.

En novembre, la catégorie «stratégies de rendement absolu» a été introduite dans le portefeuille. Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre, un montant total de 29 millions de dollars US a été affecté à quatre nouveaux gestionnaires de placement. Au début de 2012, 21 millions de dollars US supplémentaires devraient être affectés à trois autres gestionnaires de placement.

## Rendement

### RENDEMENT DU MARCHÉ

En 2011, les marchés publics ont dégagé des rendements disparates en dollars canadiens. L'indice composé S&P/TSX s'est contracté de 8,7%. Cinq des dix secteurs ont terminé en territoire négatif, les matériaux et l'énergie étant responsable de plus de 80% du recul. L'indice des titres à petite capitalisation

S&P/TSX, qui mesure le rendement des actions à faible capitalisation, a reculé de 16,4% durant l'année.

L'indice obligataire universel DEX et l'indice des obligations à rendement réel DEX ont respectivement avancé de 9,7% et 18,3% en 2011.

Le dollar canadien a reculé de 2,4% par rapport au dollar US pendant l'année, après avoir grimpé de 5,4% en 2010. En dollars canadiens, le S&P 500, a dégagé un rendement de 4,6% sur l'année et surclassé le marché canadien, ce qui ne s'était pas produit depuis un certain temps. Pour leur part, les indices MSCI EAEO et MSCI EM, qui représentent les marchés étrangers (non nord-américains), ont terminé l'année avec des rendements, en dollars canadiens, de -9,5% et -16,1%, respectivement.

### RENDEMENT DES FONDS

Le *tableau 3* fournit les taux de rendement bruts de chacune des catégories d'actif des fonds de placements et du compte équilibré pour l'exercice 2011 et, le cas échéant, pour des périodes de cinq ou dix ans terminées le 31 décembre 2011. Les rendements des indices-repères de chaque catégorie d'actifs figurent également au *tableau 3*.

Le fonds commun d'actions a dégagé un rendement de -2,5% sur l'année, contre -4,8% pour l'indice-repère composé. Les actions canadiennes, en recul de 7,4%, l'ont emporté sur l'indice composé S&P/TSX, qui a cédé 8,7%. Les actions américaines ont enregistré un rendement de 3,7%, contre 4,3% pour l'indice S&P 1500 pour l'année. Les actions étrangères ont obtenu un résultat supérieur à celui de leur indice-repère mixte, soit -12,2%, contre -13,5%. Le rendement des placements alternatifs en actions, à 17,9%, est supérieur à celui de son indice-repère, soit 11,3%.

Avec un gain de 8,9% en 2011, le fonds commun à revenu fixe est resté en retrait de son indice-repère composé, qui a avancé de 9,7%.

Le rendement du compte équilibré s'est établi à 1,9%, alors que son indice-repère a atteint 0,9%.

Le rendement du fonds de placement socialement responsable de -1,7% en 2011, est resté en retrait de l'indice équilibré GEM qui lui sert de référence, dont la progression a été de -1,0%.

Le fonds du marché monétaire a enregistré un gain annuel de 0,9%, égale à celui de l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX.

**Fonds d'accumulation - Rendement<sup>1</sup> au 31 décembre 2011**

Catégorie d'actif	Taux de rendement (%)		
	1 an	5 ans	10 ans
<b>Fonds commun d'actions:</b>			
Espèces et quasi-espèces:	0,9%	1,3%	2,1%
Indice-repère DEX des bons du Trésor à 30 jours:	0,9%	1,7%	2,2%
Actions canadiennes:	-7,4%	1,7%	7,7%
Indice-repère S&P/TSX composé:	-8,7%	1,3%	7,0%
Actions américaines:	3,7%	-2,7%	-1,7%
Indice-repère S&P 1500:	4,3%	-2,5%	-1,1%
Actions étrangères:	-12,2%	-4,6%	3,0%
Indice-repère 62% MSCI EM + 38% MSCI EAEO:	-13,5%	-5,0%	2,6%
Placements alternatifs <sup>2</sup> :	17,9%	-1,6%	6,9%
Indice-repère placement alternatifs <sup>3</sup> :	11,3%	s/o	s/o
<b>Total du fonds commun d'actions :</b>	<b>-2,5 %</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>5,0 %</b>
Indice-repère composé du fonds commun d'actions <sup>4</sup> :	-4,8%	-0,6 %	4,5%
<b>Fonds commun à revenu fixe:</b>			
Espèces et quasi-espèces:	0,9%	-1,0%	1,0%
Indice-repère DEX des bons du Trésor à 30 jours:	0,9%	1,7%	2,2%
Obligations:	9,4%	6,6%	7,7%
Indice-repère obligataire composé <sup>5</sup> :	10,2%	6,7%	7,6%
<b>Total du fonds commun à revenu fixe :</b>	<b>8,9 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>7,0 %</b>
Indice-repère composé du fonds commun à revenu fixe <sup>6</sup> :	9,7%	6,5%	7,3%
<b>Compte équilibré:</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>6,1 %</b>
Indice-repère composé du compte équilibré <sup>7</sup> :	0,9%	2,1%	5,7%
<b>Fonds socialement responsable<sup>8</sup>:</b>	<b>-1,7 %</b>	<b>s/o</b>	<b>s/o</b>
Indice-repère GEM équilibré:	-1,0%	s/o	s/o
<b>Fonds du marché monétaire:</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>2,4 %</b>
Indice-repère DEX des bons du Trésor à 30 jours:	0,9%	1,7%	2,2%

Note 1: Les rendements ont été calculés par une firme indépendante et sont exprimés en dollars canadiens, en termes bruts. Les indices-répères des années précédentes ont été changés pour les termes de 5 et 10 ans, selon le cas.

Note 2: Total des portefeuilles immobilier, sociétés fermées et à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2011, des stratégies de rendement absolu.

Note 3: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la politique actuelle de répartition correspond à 71% de l'indice-répère composé du secteur de l'immobilier + 29% de l'indice-répère composé du secteur des sociétés fermées.

Note 4: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la politique actuelle de répartition correspond à 45% de l'indice S&P/TSX Composite + 22% de l'indice S&P 1500 + 13% de l'indice MSCI EM + 8% de l'indice MSCI EAEO + 12% de l'indice composé du secteur des placements alternatifs.

Note 5: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la politique actuelle de répartition correspond à 71% de l'indice obligataire universel DEX + 16% de l'indice DEX des obligations à rendement réel + 13% de l'indice globale à rendement élevé ML (couvert).

Note 6: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'indice-répère est 67,5 % de l'indice obligataire universel DEX + 15% de l'indice des obligations à rendement réel DEX + 12,5% de l'indice globale à rendement élevé ML (couvert) + 5% de l'indice-répère DEX des bons du Trésor à 30 jours.

Note 7: À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009, la politique actuelle de répartition des actifs correspond à 60% de l'indice-répère composé du fonds commun d'actions + 40% de l'indice-répère du fonds commun à revenu fixe.

Note 8: Les rendements sur cinq et dix ans ne sont pas disponibles, puisque le Fonds socialement responsable n'a été créé qu'en avril 2008.

En matière de rendement, l'important est d'atteindre les objectifs à long terme de la Caisse de retraite.

Comme illustre le tableau suivant, les résultats du fonds commun à revenu fixe, du compte équilibré et du fonds du marché monétaire ont été supérieurs à ceux de leurs objectifs de taux de rendement à long

terme au 31 décembre 2011, mesurés sur une période d'au moins dix ans.

Le retard pris par que le fonds commun d'actions par rapport à son indice-répère est essentiellement attribuable à l'impact marqué du rendement négatif dégagé par les actions en 2008.

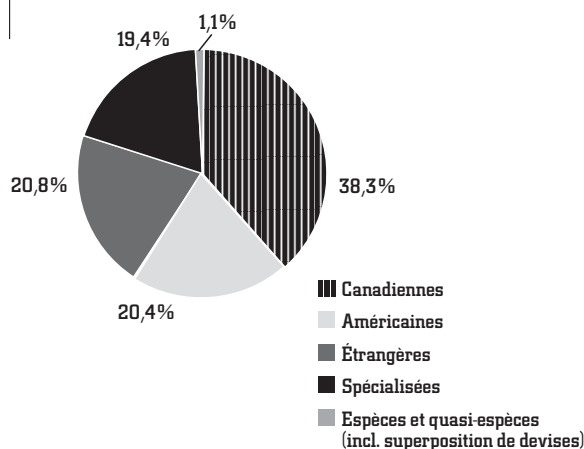
## Objectif à long terme

Fonds commun d'actions:	4,0%, plus changements intervenus dans l'indice des prix à la consommation (IPC) pendant l'année.
Fonds commun à revenu fixe:	2,0%, plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année.
Compte équilibré:	3,2% plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année.
Fonds socialement responsable:	3,3% plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année.
Fonds du marché monétaire:	Le rendement de l'indice des bons du Trésor à 30 jours, avant frais.

Alors que les objectifs évoqués ci-dessus sont sur le long terme (pas moins de 10 ans), les tableaux suivants illustrent le rendement comparatif sur 1 et 5 ans.

	Rendement 1 an	Objectif à long terme	Rendement 5 ans	Objectif à long terme	Rendement 10 ans	Objectif à long terme
Fonds commun d'actions:	- 2,5%	6,3%	- 0,1%	5,9%	5,0%	6,1%
Fonds commun à revenu fixe :	8,9%	4,3%	5,9%	3,9%	7,0%	4,1%
Compte équilibré :	1,9%	5,5%	2,4%	5,1%	6,1%	5,3%
Fonds socialement responsable:	- 1,7%	5,6%	s/o	s/o	s/o	s/o
Fonds du marché monétaire :	0,9%	0,9%	1,8%	1,7%	2,4%	2,2%
IPC pour la période:	2,3%		1,9%		2,1%	

Structure du fonds  
commun d'actions



## Rendement des gestionnaires

Le *tableau 4* précise les taux de rendement bruts enregistrés par les gestionnaires et portefeuilles du Fonds d'accumulation au 31 décembre 2011 et, le cas échéant, sur cinq et dix ans. L'indice-répère s'appliquant à chaque gestionnaire ou portefeuille y est également précisé.

## FONDS COMMUN D' ACTIONS

Le fonds commun d'actions comprend des actions canadiennes, américaines et étrangères, de même que des placements alternatifs, des espèces ou quasi-espèces et des contrats de change en dollars US.

**Rendement<sup>1</sup> des gestionnaires au 31 décembre 2011**

Gestionnaire	Taux de rendement (%)		
	1 an	5 ans	10 ans
<b>Titres canadiens :</b>			
Jarislowsky Fraser:	- 6,8 %	1,3%	s/o
Pyramis Global Advisors <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère S&P/TSX composé:	- 8,7%	1,3%	s/o
State Street Global Advisors:	- 9,1%	s/o	s/o
Indice-repère S&P/TSX 60:	- 9,1%	s/o	s/o
Van Berkom & Associates:	1,3%	6,7%	9,5%
Indice-repère S&P/TSX Faible:	- 16,4%	0,2%	5,6%
<b>Titres américains :</b>			
State Street Global Advisors	4,7%	s/o	s/o
Indice-repère S&P 500 Forte:	4,6%	s/o	s/o
LSV Asset Management:	- 1,1%	- 1,2%	s/o
Indice-repère S&P 1000:	1,5%	0,1%	s/o
<b>Titres étrangers :</b>			
Hexavest <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère MSCI EAEO :	s/o	s/o	s/o
William Blair & Company	- 10,7%	-6,5%	s/o
Indice-repère MSCI EAEO + EM <sup>3</sup> :	-11,3%	-6,8%	s/o
Aberdeen Asset Management Ltd.:	- 7,7%	s/o	s/o
Interne <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère MSCI EM:	- 16,1%	s/o	s/o
<b>Investissements spécialisés :</b>			
Immobilier:	16,7%	- 2,3%	5,6%
Indice-repère immobilier ABIC/IPD:	15,9%	2,6%	7,2%
Sociétés fermées:	18,9%	- 1,1%	- 1,8%
Indice-repère <sup>3,4</sup> :	5,3%	- 0,2%	6,2%
Stratégies de rendement absolu <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère LIBOR + 5%:	s/o	s/o	s/o
<b>Obligations :</b>			
Phillips, Hager & North – rendement élevé:	5,8%	8,3%	9,0%
Indice-repère globale ML des oblig. rend. élevé (couvert) <sup>3</sup> :	3,4%	3,4%	6,0%
Phillips, Hager & North – rendement réel:	17,1%	8,4%	10,4%
Indice-repère DEX des oblig. rend. réel:	18,3%	9,0%	10,2%
Phillips, Hager & North – court terme:	4,2%	5,2%	s/o
Indice-repère DEX des oblig. court terme:	4,7%	5,1%	s/o
Canso Investment Counsel <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère DEX des obligations de sociétés:	s/o	s/o	s/o
TD Asset Management - obligations:	9,7%	6,2%	s/o
Indice-repère oblig. universel DEX:	9,7%	6,4%	s/o
<b>Placements socialement responsables :</b>			
Guardian Ethical Management:	- 1,7%	s/o	s/o
Indice-repère équilibré GEM:	- 1,0%	s/o	s/o
<b>Marché monétaire :</b>			
TD Asset Management:	0,9%	1,8%	2,4%
Indice-repère DEX des bons du Trésor à 30 jours:	0,9%	1,7%	2,2%

Note 1: Les rendements ont été calculés par une firme indépendante et sont exprimés en dollars canadiens, en termes bruts.

Note 2: Mandat ayant débuté en 2011; les rendements ne sont pas indiqués pour les périodes de moins d'un an.

Note 3: Les indices-repères des années précédentes ont été changés pour les termes de 5 et 10 ans, selon le cas.

Note 4: À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'indice-repère est (2/3 S&P500 + 1/3 MSCI Europe) + 5%.

### Titres des dix plus grandes sociétés canadiennes dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2011

Nom	Valeur marchande (M\$)	% du fonds commun d'actions	% du compte équilibré
La Banque Toronto Dominion	12,0\$	2,1%	1,3%
La Banque Royale	10,6\$	1,8%	1,1%
La Banque de la Nouvelle Écosse	7,9\$	1,4%	0,8%
Suncor Energy	7,0\$	1,2%	0,7%
Canadian National Railway	6,6\$	1,1%	0,7%
Canadian Natural Resources	6,6\$	1,1%	0,7%
Enbridge Inc.	5,7\$	1,0%	0,6%
Potash Corporation of Saskatchewan	5,6\$	1,0%	0,6%
Transcanada Corp.	5,5\$	1,0%	0,6%
Barrick Gold Corp.	5,2\$	0,9%	0,5%

### PLACEMENTS EN ACTIONS CANADIENNES

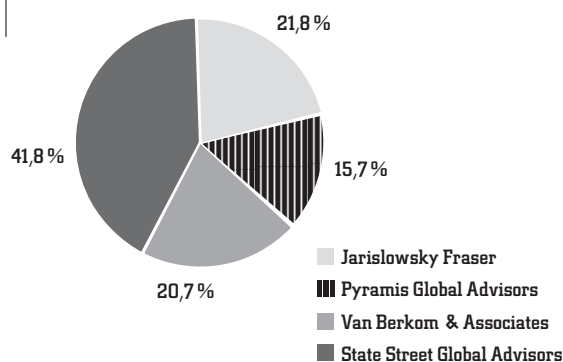
L'actif du fonds commun d'actions (222,8 millions de dollars à la fin de l'année) est placé dans des actions canadiennes par l'intermédiaire de stratégies indicielles et de gestion entièrement dynamique.

Cette année, Jarislowsky Fraser, qui recourt à une stratégie de gestion entièrement dynamique, a dégagé un rendement de -6,8%, alors que l'indice composé S&P/TSX, qui sert de référence, s'est inscrit à -8,7%. Le rendement obtenu par Van Berkomp & Associates, qui gère activement un compartiment de titres à faible capitalisation, s'est inscrit à 1,3% en

2011, soit au-dessous de celui de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (-16,4%). Le rendement de -9,1% dégagé par State Street Global Advisors dans le cadre de son mandat indiciel est égal au rendement de l'indice S&P/TSX 60. En août 2011, un mandat général de gestion d'actions canadiennes a été confié à Pyramis Global Advisors.

Au 31 décembre 2011, environ 42% du portefeuille d'actions canadiennes était géré selon une stratégie indicielle, contre 58% fin décembre 2010. Le portefeuille était intégralement géré à l'externe à la fin de l'année.

Structure de gestion des actions canadiennes



### ACTIONS AMÉRICAINES

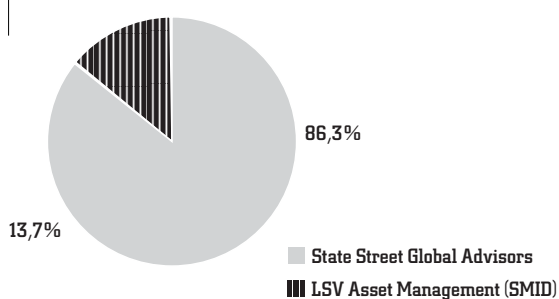
Le compartiment des actions américaines du fonds commun d'actions (118,6 millions de dollars à la fin de l'année) était réparti entre des stratégies indicielles et de gestion entièrement dynamique à la fin de l'année.

En 2011, LSV Asset Management, a enregistré un rendement de -1,1% aux termes de son mandat de gestion entièrement dynamique de titres de valeur à faible et moyenne capitalisation, contre 1,5% pour l'indice-repère S&P 1000. Le fonds indiciel des titres à forte capitalisation géré par State Street Global Advisors, a dégagé un rendement de 4,7% contre 4,6% pour son indice-repère le S&P 500.

### Titres des dix plus grandes sociétés américaines dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2011

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds d'actions	% du compte équilibré
Exxon Mobil	3,6\$	0,6%	0,4%
Apple	3,4\$	0,6%	0,4%
IBM	1,9\$	0,3%	0,2%
Chevron	1,9\$	0,3%	0,2%
Microsoft	1,7\$	0,3%	0,2%
General Electric	1,7\$	0,3%	0,2%
Procter & Gamble	1,6\$	0,3%	0,2%
AT & T Inc.	1,6\$	0,3%	0,2%
Johnson & Johnson	1,6\$	0,3%	0,2%
Pfizer	1,5\$	0,3%	0,2%

Structure de gestion des actions américaines



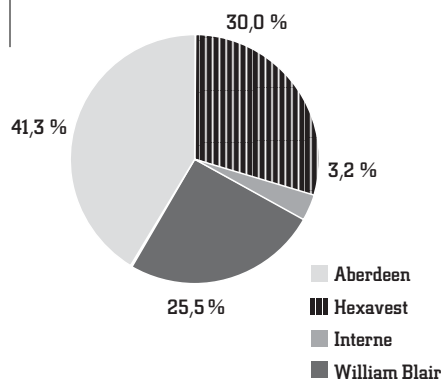
Au 31 décembre 2011, environ 86% du portefeuille d'actions américaines faisait l'objet d'une stratégie de gestion indicielle contre 71% à la fin de 2010.

Ce portefeuille était intégralement géré à l'externe à la fin de l'année.

### ACTIONS ÉTRANGÈRES (NON NORD-AMÉRICAINES)

Les actifs en actions étrangères du fonds commun d'actions (120,8 millions de dollars à la fin de l'année) étaient confiés à des gestionnaires dynamiques oeuvrant sur les marchés développés et à des gestionnaires indiciels de titres des marchés émergents.

Structure de gestion des actions étrangères



La société William Blair & Company, qui gère un portefeuille de croissance sur les marchés développés, a dégagé un rendement de -10,7% sur l'année, contre -11,3% pour l'indice-repère. Avec un rendement de -7,7%, Aberdeen Asset Management a surclassé le rendement de -16,1% de son indice-repère, le MSCI EAEO + EM. Les rendements du mandat de Hexavest et du mandat interne, ayant débutés en 2011, ne sont pas indiqués.

Au 31 décembre 2011, environ 3% du portefeuille de titres d'actions étrangères était géré selon une stratégie indicielle, contre 28% fin décembre 2010. Au 31 décembre 2011, 97% du portefeuille d'actions étrangères était géré à l'externe contre 100% à la fin de 2010.

### Titres des dix plus grandes sociétés étrangères dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2011

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds commun	% du compte équilibré
China Mobile (Chine)	2,1 \$	0,4%	0,2%
Companhia Vale do Rio Doce (Brésil)	2,0 \$	0,3%	0,2%
Taiwan Semiconductor MFG (Taiwan)	1,9 \$	0,3%	0,2%
Petroleo Brasileiro (Brésil)	1,7 \$	0,3%	0,2%
Banco Bradesco (Espagne)	1,7 \$	0,3%	0,2%
Fomento Economico Mexicano (Mexique)	1,6 \$	0,3%	0,2%
Standard Chartered (Royaume-Uni)	1,6 \$	0,3%	0,2%
Astra International (Indonésie)	1,6 \$	0,3%	0,2%
Petrochina (Chine)	1,5 \$	0,3%	0,2%
BHP Billiton (Australie)	1,4 \$	0,2%	0,1%

### PLACEMENTS ALTERNATIFS EN ACTIONS

Les stratégies axées sur les placements alternatifs du fonds commun d'actions (113,0 millions de dollars à la fin de l'année) sont censées offrir une certaine diversification par rapport aux actions de sociétés ouvertes et aux titres à revenu fixe. En 2011, un placement de 29,6 millions de dollars a été transféré à quatre gestionnaires non canadiens axés sur les stratégies de rendement absolu investissant dans diverses stratégies de placement direct.

Avec un rendement de 16,7%, le portefeuille immobilier a surclassé son indice-repère, l'indice immobilier ABIC/IPD, en hausse de 15,9%. Le

portefeuille immobilier est entièrement investi dans de l'immobilier canadien privé.

Le portefeuille de placements privés a dégagé un rendement de 18,9%, alors que son indice-repère a progressé de 5,3%. Ce dernier est un indice mixte illustrant les rendements du S&P500 et du MSCI EAO plus 5%.

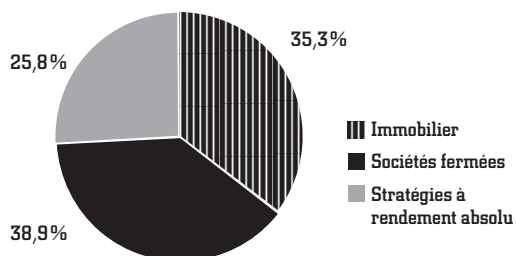
Les stratégies de rendement absolu ayant été mises en oeuvre progressivement à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2011, leur rendement sur un exercice complet n'est pas encore disponible.

### FONDS COMMUN À REVENU FIXE

Le Fonds commun à revenu fixe (380,0 millions de dollars à la fin de l'année) rassemble des obligations, des obligations de sociétés, des obligations à rendement élevé, des obligations à rendement réel, des obligations à court terme, des billets du véhicule d'actif cadre (« VAC II ») et des espèces et quasi-espèces. Les avoirs du fonds commun à revenu fixe sont essentiellement constitués de valeurs canadiennes en dollar canadien.

Au 31 décembre 2011, le fonds commun à revenu fixe détenait pour 8,4 millions de dollars (2,2% de son actif) de billets VAC II. Ces billets ont été reçus en janvier 2009 dans le cadre de la restructuration des placements dans le papier commercial non

Structure de gestion des placements alternatifs



**Dix plus grandes titres dans le fonds commun à revenu fixe au 31 décembre 2011**

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds commun à revenu fixe	% du compte équilibré
Gouv. du Canada 4% 2031/12/01 rendement réel	46,0\$	12,1%	4,7%
Gouv. du Canada 4,25% 2026/12/01 rendement réel	25,4\$	6,7%	2,6%
Fiducie du Canada pour l'habitation 4,80% 2012/06/15	10,4\$	2,8%	1,1%
Gouv. du Canada 4,25% 2021/12/01	7,7\$	2,0%	0,8%
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,75% 2016/06/15	4,0\$	1,1%	0,4%
La Banque Toronto Dominion 5,382% 2017/11/01	3,7\$	1,0%	0,4%
Gouv. du Canada 1,75% 2013/03/01	3,1\$	0,8%	0,3%
Gouv. du Canada 2,00% 2016/06/01	2,4\$	0,6%	0,2%
Shaw Communications 6,75% 2039/11/09	2,2\$	0,6%	0,2%
Cadillac Fairview Finance Trust 3,24% 2016/01/25	2,2\$	0,6%	0,2%

bancaire adossé à des actifs («PCAA») détenus par le Régime.

TD Asset Management, qui adhère à une stratégie obligataire indicelle a dégagé un rendement de 9,7% durant l'année, égale à celui de l'indice obligataire universel DEX.

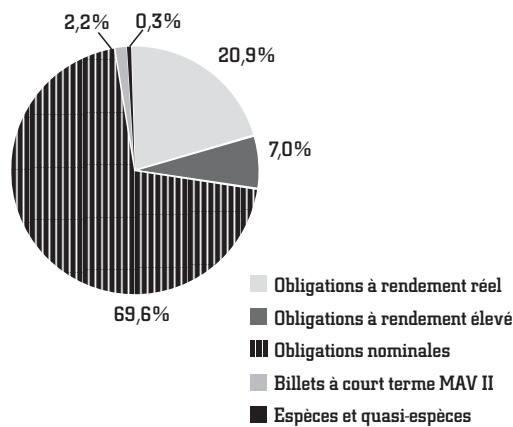
Le portefeuille d'obligations à rendement élevé géré par Phillips, Hager & North a enregistré un gain de 5,8%, alors que l'indice des obligations mondiales à rendement élevé ML (couvert) qui lui sert de référence a grimpé de 3,4%.

Le gain du portefeuille d'obligations à rendement réel, qui s'est établi à 17,1%, a été inférieur à celui de l'indice des obligations à rendement réel DEX (18,3%) utilisé comme indice-repère.

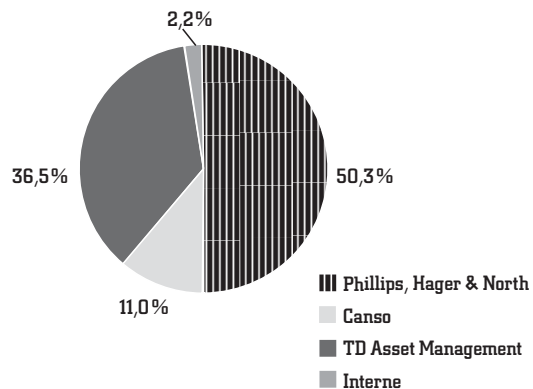
Le portefeuille d'obligations à court terme géré par Phillips, Hager & North a dégagé un rendement de 4,2%, contre 4,7% pour l'indice des obligations à court terme DEX.

Canso Investment Counsel gère un compartiment d'obligations de sociétés canadiennes depuis août 2011.

Structure du fonds commun à revenu fixe



Structure de gestion du fonds commun à revenu fixe





### Dix plus grandes titres dans le Fonds socialement responsable (FSR) au 31 décembre 2011

Nom	Valeur marchande (\$ CA)	% du FSR
Fiducie du Canada pour l'habitation 3,35% 2020/12/15	673 000\$	4,9%
Fiducie du Canada pour l'habitation 3,35% 2014/09/15	321 000\$	2,3%
Banque Royale du Canada	286 000\$	2,1%
Goldcorp	281 000\$	2,1%
Suncor Energy	265 000\$	1,9%
Enbridge	259 000\$	1,9%
RBC Capital Trust 4,87% 2031/12/15	246 000\$	1,8%
Barrick Gold Corporation	243 000\$	1,8%
Gouv. du Canada 5,75% 2029/06/01	231 000\$	1,7%
Canadian National Resources	201 000\$	1,5%

### FONDS SOCIALEMENT RESPONSABLE (FSR)

Le FSR a été créé le 1<sup>er</sup> avril 2008. Le seuil minimal de l'actif a été fixé à 8 millions de dollars par le Comité pour que cette option de placement soit offerte dans le cadre du Régime. Au 31 décembre 2011, l'actif du FSR s'établissait à 13,7 millions de dollars.

Le FSR investit dans le Fonds Guardian Ethical Management («GEM») équilibré. GEM est une co-

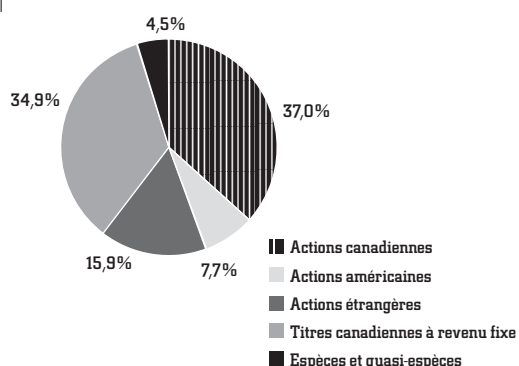
entreprise entre Guardian Capital LP («Guardian») et The Ethical Funds Company, tous deux étant des chefs de file reconnus dans leurs domaines respectifs. Guardian se spécialise dans la gestion de placements fondée sur les principes de durabilité, alors que The Ethical Funds Company insiste sur l'engagement des actionnaires et l'évaluation du rendement environnemental, social et de gouvernance des actifs et des perspectives de placement.

Le Fonds GEM équilibré et, par contre-coup, le FSR, contiennent des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères, des titres à revenu fixe canadiens et des espèces et quasi-espèces. La répartition de l'actif du FSR au 31 décembre 2011 est illustrée ci-dessous.

Guardian Ethical Management, qui est investie d'un mandat de gestion de placement «socialement responsable», a dégagé un rendement de - 1,7% pour 2011, contre - 1,0% pour l'indice-repère.

À la fin de l'année, le FSR était intégralement géré à l'externe par Guardian Ethical Management.

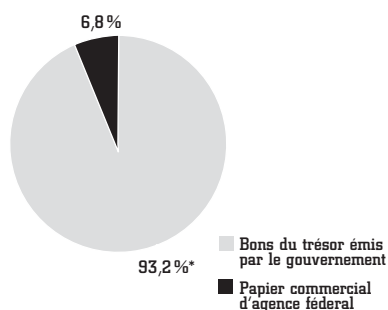
Structure du fonds socialement responsable



### Plus grandes titres dans le fonds du marché monétaire au 31 décembre 2011

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds du marché monétaire
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/05/01	6,4\$	45,1%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/01/19	1,2\$	8,2%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/05/01	1,1\$	8,0%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/03/01	0,9\$	6,2%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/03/15	0,9\$	6,2%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/02/16	0,8\$	5,8%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/12/12	0,7\$	5,0%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/03/29	0,7\$	5,0%
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2012/04/12	0,5\$	3,8%
Canadian Wheat Board - 2012/01/17	0,4\$	2,5%

Structure du fonds du marché monétaire



\*Dont 45,1% en prise en pension auprès d'une banque canadienne de l'annexe A échéant le 1<sup>er</sup> mai 2012. Une prise en pension s'entend de l'achat immédiat de titres (comme des bons du Trésor du Canada par exemple) un accord simultané de revente à une date ultérieure et à un prix convenu.

### FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'actif du fonds du marché monétaire (14,2 millions de dollars à la fin de l'année) est composé d'espèces et de quasi-espèces. Ces dernières peuvent prendre la forme d'émissions fédérales et provinciales, d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

Les placements gérés à l'externe sont investis par TD Asset Management dans le Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – Gouvernement du Canada.

Le fonds du marché monétaire a dégagé un rendement de 0,9% sur l'année, contre 0,9% pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX.

## Valeur des parts

La valeur des parts est calculée sur la valeur d'un seul mois, avec un délai d'un mois (la valeur des parts en décembre est donc basée sur la valeur marchande en novembre). De plus, la valeur des parts est nette de tous les frais d'administration et de placement du Régime et est sujette à des fluctuations (à la hausse ou à la baisse) en fonction des conditions du marché. Il en ressort que la valeur des parts peut être différente des chiffres précisés au *tableau 3*, qui sont exprimés en termes bruts et qui visent une année civile.

Les taux de rendement annuels affichés par chacun des fonds au cours des 10 dernières années, sur la base de la valeur moyenne nette des parts au 31 décembre de chaque année, calculés de la façon indiquée ci-dessus, figurent au *tableau 5*.

Le taux de rendement réel des comptes d'un membre en particulier dépend des options de placement choisies par le membre. Pour ceux qui ont changé leurs options de placement à plusieurs reprises au cours des dernières années, le taux de rendement

à long terme reflète les pertes ou gains réalisés du fait de leur participation à d'autres options de placement. Comme nous l'avons précisé plus haut, seul le rendement du compte équilibré est pris en compte dans le calcul de la rente minimale, le cas échéant. Si vous avez participé à d'autres fonds de placement, votre rente minimale sera rajustée afin de refléter les gains ou pertes de placement affichés par ces options, par rapport au rendement du compte équilibré.

Vous trouverez le *graphique 1A* à la page 22 et *1B* à la page 23. Ils illustrent la progression de la valeur des parts depuis la création du Régime en 1972 jusqu'au 31 décembre 2011. La liste de la valeur des parts pour les 10 dernières années figure à l'*Annexe III*.

La valeur des parts et les taux de rendement actuels sont mis à jour mensuellement et sont disponibles sur notre site Web:  
<http://français.mcgill.ca/pensions/unithistory>

Sur  
le web

## Valeur des parts – Historique<sup>1</sup>

Année	Compte équilibré	Fonds commun d'actions	Fonds commun à revenu fixe	Fonds socialement responsable	Fonds du marché monétaire
2002	- 0,87%	- 4,80%	7,51%		2,96%
2003	11,80%	11,78%	10,77%		3,02%
2004	12,53%	13,75%	10,01%		2,36%
2005	14,97%	18,13%	7,96%		2,70%
2006	13,81%	17,89%	4,73%		3,99%
2007	2,23%	2,52%	0,94%		4,43%
2008	-15,68%	-23,62%	0,32%	-17,90% <sup>2</sup>	2,78%
2009	12,57%	12,26%	11,89%	14,01%	0,29%
2010	9,44%	12,31%	6,05%	7,46%	0,19%
2011	3,63 %	1,38 %	6,73 %	0,20 %	0,65 %
<b>Taux de rendement annuel composé sur 10 ans</b>	6,03%	5,37%	6,63%	s/o	2,33%

Note 1: La valeur des parts est calculée sur la valeur d'un seul mois, avec un délai d'un mois. Pour suivre le rendement annualisé du marché, veuillez vous reporter au *tableau 3*, page 7.

Note 2: 8 mois seulement - le fonds socialement responsable a été créée en avril 2008.

# Le Fonds DE RETRAITE

Le Fonds de retraite est la partie de la Caisse de retraite qui regroupe les actifs nécessaires au versement des prestations aux membres du Régime à la retraite qui ont choisi une option de règlement interne avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'objectif de placement du Fonds de retraite est d'optimiser le rendement du fonds à long terme, de manière à assurer la sécurité des rentes en cours de versement, de bonifier les rentes conformément au texte du Régime et de minimiser les risques actuariels. Pour atteindre cet objectif, le Fonds de retraite est investi dans des titres à revenu fixe et des actions.

## Répartition de l'actif

En 2011, le CAR a décidé de recruter un gestionnaire de placements adossés au passif pour une partie des actifs du Fonds de retraite. Le mandat du gestionnaire devrait débiter au printemps 2012. L'objectif d'une telle stratégie de placement est de mieux appairer les flux de trésorerie générés par les actifs du Fonds de retraite et les obligations liées aux prestations de retraite.

Les titres hypothécaires sont émis par Placements Aylmer & Sherbrooke Inc., société d'hypothèque captive qui appartient exclusivement au Régime. Cette société est agréée par la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* (SCHL). Le portefeuille hypothécaire est garanti par des biens immobiliers canadiens.

Au 31 décembre 2011, environ 93% du portefeuille du Fonds de retraite était géré à l'externe, contre 82% en 2010.

Les résultats des gestionnaires et l'évolution des marchés faisant dévier les actifs du Fonds de retraite de la répartition stratégique visée par le CAR, le rééquilibrage est envisagé de manière à les réaligner sur la politique du CAR. Le CAR ayant décidé d'abandonner la catégorie hypothécaire, il modifiera la politique de répartition de l'actif en 2012.

Au 31 décembre 2011, le Fonds de retraite détenait pour 11,3 millions de dollars (4,7% de ses placements) de billets du véhicule d'actif cadre («VAC II»). Ces billets ont été reçus en janvier 2009 dans le cadre de la restructuration des placements dans le papier commercial non bancaire adossé à des actifs et en juin 2011 dans le cadre de la rapatriement de l'investissement des parts du fonds commun à revenu fixe du Fonds d'accumulation.

Le *tableau 6* compare la répartition réelle et ciblée de l'actif du portefeuille d'actions du Fonds de retraite au 31 décembre 2011 sur la base de la valeur marchande.

## Gestion des placements

Certains changements ont été apportés à l'attribution des mandats de gestion des placements du Fonds de retraite en 2011:

## Répartition de l'actif du Fonds de retraite<sup>1</sup>

Catégorie d'actif	Gestionnaire	31 décembre 2011		MIN%	MOY%	MAX%
		Montant (en M\$)	% du Fonds total			
Espèces et quasi espèces	Externe	26,9	11,1	0	5	10
Billets VAC II	Interne	11,3	4,7	-	-	-
Obligations	Externe	81,1	33,7 <sup>1</sup>	20	22,5	25
Obligations à rendement réel	Externe	22,2	9,2	7	7,5	8
Hypothèques	Interne	4,5	1,9 <sup>1</sup>	22	27	32
Immobilier	Externe	42,1	17,5	13	15	17
Actions	Externe	52,6	21,9	18	23	28
<b>Total du Fonds de retraite</b>		<b>240,7 \$</b>	<b>100,0 %</b>		<b>100,0 %</b>	

<sup>1</sup> En 2012, la politique de répartition de l'actif sera remaniée pour tenir compte de la nouvelle structure du Fonds de retraite.

En juin, les placements du Fonds de retraite en parts du fonds commun à revenu fixe du Fonds d'accumulation ont été rapatriés. L'actif du Fonds de retraite est désormais directement placé dans différentes stratégies à revenu fixe gérées par TD Asset Management, Phillips, Hager & North et Addenda Capital. Le Fonds a également acquis sa part proportionnelle des billets VAC dans le cadre du processus de rapatriement.

En octobre, les mandats de gestion de titres à rendement élevé et de gestion d'obligations respectivement confiés à Phillips, Hager & North et à Addenda Capital ont été remplacés par un mandat de gestion d'obligations de sociétés confié à Canso Investment Counsel.

## Rendement

En octobre 2011, le CAR a approuvé la modification de l'objectif de rendement à long terme du Fonds de retraite, qui est ainsi passé de 6,50% à 6,25%. En 2011, le Fonds de retraite a affiché un taux de

rendement brut annuel de 6,4%, ce qui est égal à l'objectif mixte de placement à long terme du Fonds de retraite. Les résultats ont été favorablement influencés par le rendement de l'immobilier (17,3%) et par le rendement de 12,2% dégagé par les obligations à rendement réel au cours des six derniers mois de 2011.

Le rendement du portefeuille hypothécaire s'est établi à 2,1%, tandis que celui des espèces et des quasi-espèces a été de 0,9%. Les billets VAC II ont dégagé un rendement de 0,8% et les actions canadiennes un rendement de -1,6%.

Le *tableau 7* fournit les taux de rendement bruts de chacune des catégories d'actif pour l'exercice 2011 et, le cas échéant, pour des périodes de trois ou cinq ans terminées le 31 décembre 2011. Les rendements des indices-repères de chaque catégorie d'actifs figurent également au *tableau 7*.

Le *graphique 2* de la page 23 illustre le rendement historique du Fonds de retraite depuis dix ans, comparativement à l'objectif à long terme.

### Fonds de retraite - Rendement <sup>1</sup> au 31 décembre 2011

Catégorie d'actif	Taux de rendement (%)		
	1 an	3 ans	5 ans
Espèces et quasi-espèces:	0,9%	0,6%	-2,6%
Indice-repère des bons du Trésor 30 jours DEX:	0,9%	0,6%	1,7%
Titres canadiens:	-1,6%	14,4%	-0,2%
Indice-repère S&P/TSX composé:	-8,7%	13,2%	1,3%
Portefeuille de l'immobilier:	17,3%	5,4%	7,8%
Indice-repère immobilier ABIC/IPD:	15,9%	4,9%	9,0%
Portefeuille des hypothèques:	2,1%	2,4%	4,7%
Indice-repère DEX Hypothèques - 3 ans:	5,0%	6,6%	6,9%
Billets VAC II:	0,8%	s/o	s/o
Phillips, Hager & North <sup>2</sup> - rendement réel:	s/o	s/o	s/o
Indice-repère DEX des obligations à rendement réel:	s/o	s/o	s/o
Phillips, Hager & North <sup>2</sup> - court terme:	s/o	s/o	s/o
Indice-repère DEX des obligation à court terme:	s/o	s/o	s/o
Canso Investment Counsel <sup>2</sup> :	s/o	s/o	s/o
Indice-repère DEX des obligations de sociétés:	s/o	s/o	s/o
TD Asset Management <sup>2</sup> - obligations	s/o	s/o	s/o
Indice-repère DEX obligataire universel:	s/o	s/o	s/o
<b>TOTAL DU FONDS DE RETRAITE</b>	<b>6,4 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>3,8 %</b>

Note 1: Les rendements ont été calculés par une firme indépendante, sont exprimés en dollars canadiens et en termes bruts.

Note 2: Le mandat a débuté en 2011 et les rendements ne sont pas indiqués pour les périodes de moins d'un an.

# Prestations et affaires

## ADMINISTRATIVES

### Modifications apportées au Régime

En 2011, la Modification no 24 a été annoncée, avec différentes dates de prises d'effet.

La Modification No. 24 a modifié le Régime pour le rendre conforme aux lois applicables, pour harmoniser le Texte du Régime avec les pratiques en cours et pour tenir compte également de certains changements à caractère administratif.

Les principaux changements introduit par la Modification no 24 sont:

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les cotisations de l'Université au Régime cesseront à la date normale de la retraite du participant (fin du mois coïncidant avec le 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance du participant) ou à la date à laquelle ce dernier cessera d'être membre actif du Régime, selon la première de ces échéances.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cotisations salariales obligatoires des participants augmenteront de 2% pour les participants âgés de 40 à 49 ans et de 3% pour les participants âgés de 50 à 65 ans.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, suite aux résultats des évaluations actuarielles du Régime, dans les cas où des cotisations supplémentaires sont nécessaires pour compenser les déficits de financement, les membres de la Partie A du Régime (qui ont adhéré ou étaient admissibles à adhérer au Régime avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009) prendront en charge à parité le financement supplémentaire requis.

Nous vous rappelons que la copie officielle du texte du Régime ainsi que toutes les modifications apportées au Régime peuvent être consultées pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h) dans les bureaux du CAR à l'adresse suivante: Université McGill, Service d'administration des retraites, 688, rue Sherbrooke ouest, bureau 1420, Montréal, Québec H3A 3R1.

### Prestations versées en 2011

En 2011, les règlements externes (au nombre global de 366) se sont chiffrés à 92 123 566\$. Les différents types de règlements externes effectués durant l'année et les montants versés par le Régime figurent au *tableau 8*.

En 2011, 131 membres du Régime ont pris leur retraite. Vous trouverez à l'*annexe I* une liste des nouveaux retraités qui ont consenti à ce que leur nom figure dans le présent rapport.

Au 31 décembre 2011, le Régime comptait 1348 membres retraités et bénéficiaires à qui le Fonds de retraite versait des prestations. Parmi ceux-ci, 880 font partie du groupe visé par les anciens tarifs et leur moyenne d'âge est de 82,0 ans et 468 font partie du groupe visé par les nouveaux tarifs et leur moyenne d'âge est de 69.4 ans. En 2011, le Fonds de retraite a versé 33 452 650\$ sous forme de rentes.

Au cours de l'année, 63 membres du Régime sont décédés, dont 6 en service actif, 52 membres à la retraite du groupe visé par les anciens tarifs et 5 membres à la retraite du groupe visé par les nouveaux tarifs (voir *annexe II*).

### Bonification des rentes

Historiquement, les tarifs de souscription de rente ont été déterminés sur la base d'hypothèses en ce qui concerne les gains d'intérêts et les taux de mortalité, pour pouvoir les assortir d'une disposition permettant la majoration des rentes. Il arrive parfois que le Fonds de retraite dégage des excédents, selon les tendances en matière de mortalité et si les taux de rendement sont plus favorables que les taux nécessaires pour couvrir les dépenses de la Caisse de retraite, ou lorsque la valeur actualisée de l'actif excède celle du passif en conséquence de variations des taux d'intérêt. Cet excédent peut être mis de côté afin de bonifier (au moyen de « dividendes ») les rentes en cours de versement.

En 2000, le Fonds de retraite a été théoriquement séparé en deux comptes. L'un représente les actifs et passifs des retraités qui ont souscrit leur rente avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 (« anciens » tarifs) et l'autre, les retraités qui prendront leur retraite conformément aux « nouveaux » tarifs. Pour chaque groupe, les dividendes feront l'objet d'une répartition différente. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et reposent sur une hypothèse plus conservatrice en matière de mortalité et de taux d'intérêt. Pour voir l'historique et l'impact des

**Règlements externes effectués en 2011**

	<b>Nombre</b>	<b>Montant total</b>	<b>Versement moyen</b>
Transferts à un FRV:	75	38 664 540 \$	515 527 \$
Transferts à un CRI:	147	41 297 709	280 937
Prestations de décès:	7	1 367 442	195 349
Rentes:	15	4 345 587	289 706
Versements forfaitaires:	88	2 994 690	34 031
Transferts à d'autres régimes:	21	1 899 499	90 452
Règlement de dissolution de mariage:	3	1 362 491	454 164
Autres <sup>1</sup> :	10	191 608	19 161
<b>Total:</b>	<b>366</b>	<b>92 123 566 \$</b>	<b>251 704 \$</b>

Note 1: Inclus des transferts à des REERs et FERRs

dividendes versés depuis la création du programme de bonification des rentes veuillez vous reporter à notre site web au:  
<http://francais.mcgill.ca/pensions/retirement/>.

Le montant et la fréquence des bonifications sont déterminés par le Comité à l'issue de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements du Fonds de retraite. Les bonifications sont calculées et versées sur une base actuarielle visant à répartir le plus uniformément possible les dividendes en fonction de l'espérance de vie des retraités. Chaque nouveau dividende est normalement attribué sur une base composée selon laquelle le pourcentage d'augmentation est appliqué à la rente de base, majorée de tous les dividendes antérieurs.

Dès qu'une bonification de rente est accordée, elle fait partie intégrante des prestations garanties à vie et la rente ne peut jamais tomber en dessous de ce montant. Néanmoins, il est important de savoir que si les bonifications antérieures sont garanties, les bonifications de rente ultérieures dépendent entièrement de la possibilité que le fonds de retraite continue de dégager un surplus, ce qui ne sera pas toujours le cas.

En vertu de certaines modifications apportées à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, les régimes de retraite sont tenus de constituer une réserve en cas d'excédent. Ce changement exige du Régime qu'il soit intégralement solvable et

que la réserve ait été constituée avant de déclarer un dividende, ce qui réduit considérablement la probabilité de bonifications ultérieures des rentes.

**Évaluation de la bonification des rentes**

L'évaluation actuarielle du Fonds de retraite, au 31 décembre 2009, a fait ressortir un manque à gagner de 65 841 000 \$ du point de vue de l'évaluation de la solvabilité. Dans ces conditions, aucun dividende n'a pu être déclaré.

Compte tenu du déficit important du Fonds de retraite, qui a été confirmé par les résultats de l'évaluation actuarielle réalisée sur la base des données au 31 décembre 2009, aucune évaluation distincte de la bonification des rentes n'a été réalisée.

Le CAR préviendra les participants à ce programme si le Fonds de retraite dégage un excédent.

**Évaluation actuarielle du Régime**

Le Régime a l'obligation de fournir des renseignements et un certificat actuariel au moins une fois tous les trois ans. Les actuaires du Régime, Eckler Inc., dans leur rapport d'évaluation du 31 décembre 2009, ont déterminé la situation financière du Régime.

L'évaluation actuarielle du Régime de retraite dans son ensemble, a fait ressortir l'existence d'un déficit actuariel sur une base de continuité de 46 313 000\$ au 31 décembre 2009.

Le degré de solvabilité peut se définir comme le ratio entre l'actif et le passif de solvabilité. Au 31 décembre 2009, le degré de solvabilité, exclusion faite du solde des cotisations déterminées pour les membres du Régime qui n'auraient pas été admissibles à une rente minimale selon la formule à prestations déterminées prévue par le Régime, s'établissait à 84,0% si le Régime avait été fermé le 31 décembre 2009. En janvier 2007, la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* a été modifiée et les régimes de retraite des universités ne sont plus tenus de verser des cotisations supplémentaires pour amortir ce déficit de solvabilité.

Le sommaire de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2009, réalisée par l'actuaire du régime, Eckler Inc., figure à l'*annexe IV*.

## Administration

L'administration quotidienne du Régime relève du Services d'administration des retraites, du Service des placement et Placements Aylmer et Sherbrooke Inc., conformément aux politiques et pratiques définies et approuvées par le Comité d'administration des retraites et par le Conseil d'administration de Placement Aylmer et Sherbrooke Inc.

Le total des frais des options de placement pour le Fonds d'accumulation, de même que le total des frais du Fonds de retraite sont présentés au *tableau 9*.

### Frais exprimés en pourcentage des actifs nets moyens

	2011	2010
<b>FONDS D'ACCUMULATION</b>		
Compte équilibré <sup>1</sup>	0,53%	0,54%
Fonds commun d'actions <sup>1</sup>	0,65%	0,68%
Fonds commun à revenu fixe	0,32%	0,30%
Fonds socialement responsable	0,94%	0,94%
Fonds du marché monétaire	0,26%	0,26%
<b>FONDS DE RETRAITE<sup>1</sup></b>	0,55%	0,55%

Note 1: Les frais incluent les frais relatifs aux actions de sociétés fermées, aux titres immobiliers et aux fonds commun de placement, selon le cas.



## NOS COORDONNÉES

Les bureaux du Comité d'administration des retraites, du Service d'administration des retraites, du Service des placements et de Placements Aylmer et Sherbrooke Inc. se trouvent au:

688, rue Sherbrooke ouest, Bureau 1420  
Montréal (Québec) H3A 3R1  
Tél.: (514) 398-6250, Téléc.: (514) 398-6889

Une copie de ce rapport annuel et d'autres documents sont accessibles sur notre site Web:  
<http://français.mcgill.ca/pensions/>

### Administration des retraites

#### Renseignements

514-398-4747

John D'Agata, directeur – administration  
514-398-6250

Karen Rasinger, agent – communications et administration  
514-398-6250

Joanne St-Denis, agent – retraites et avantages sociaux  
514-398-2748

Celine Garrocho, agent – retraites et avantages sociaux  
514-398-2098

Filomena Ferrara, coordinatrice des retraites  
514-398-4747

### Placements de la caisse de retraite

#### Renseignements

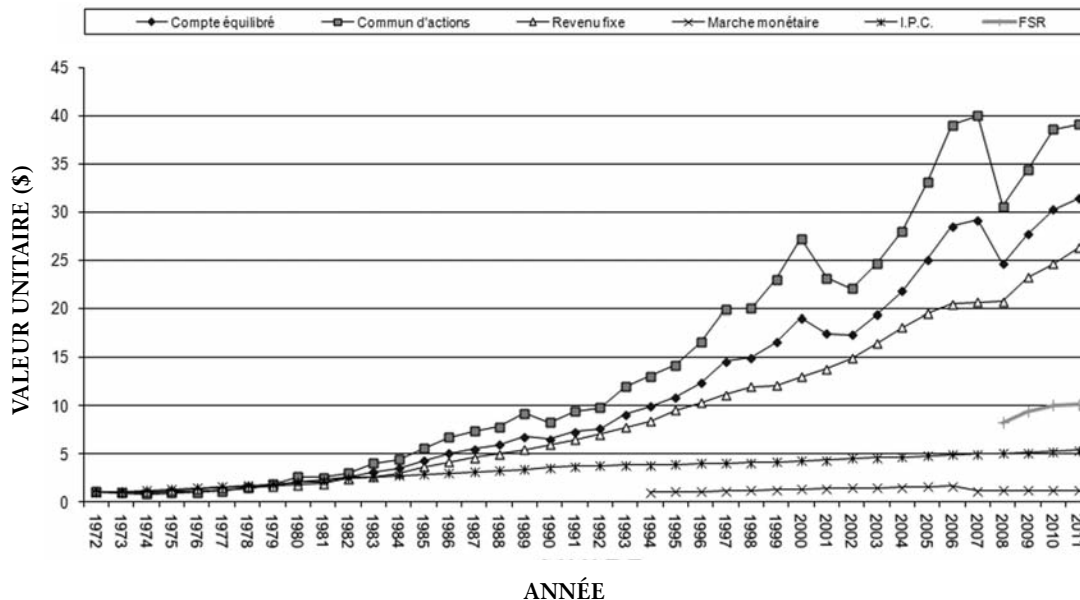
(514) 398-6040

Dave Brochet, directeur  
Service des placements  
(514) 398-6040

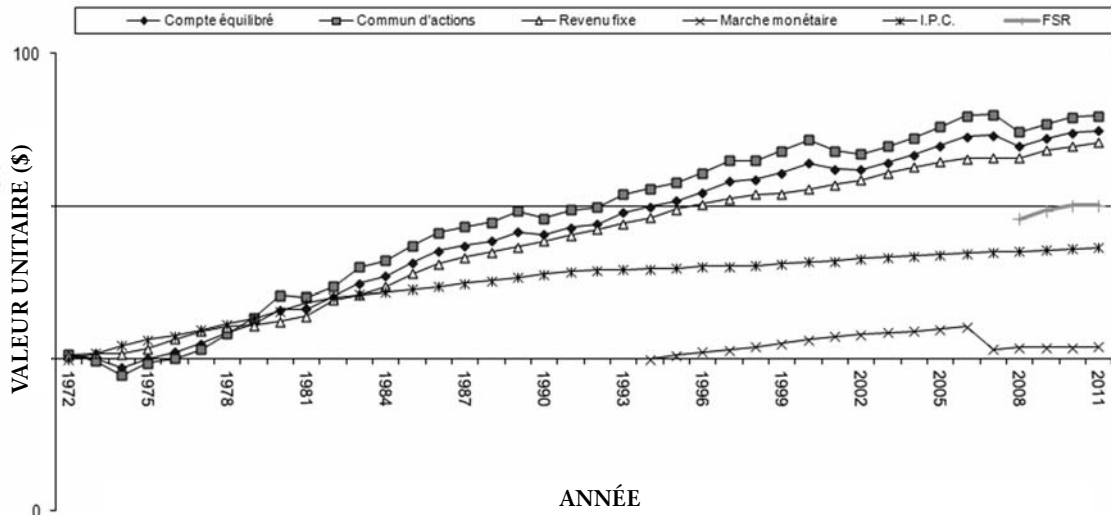
Robert Hall, gestionnaire principal conformité et rapports  
514-398-1383

The English version of this document is available upon request.

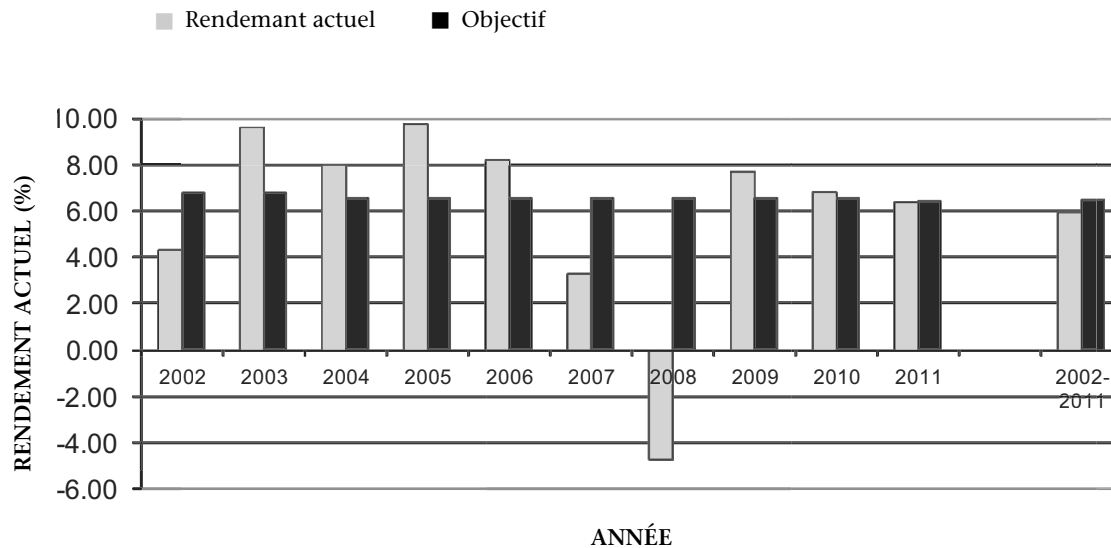
## Valeur des parts du Fonds d'accumulation depuis sa création



**Valeur des parts (échelle logarithmique) du Fonds d'accumulation depuis sa création**



**Rendement du Fonds de retraite de 2002 à 2011**



L'objectif actuel est de 6,25%. Du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 août 2011, l'objectif était de 6,50%. Avant 2004, l'objectif principal était de 6,75% et l'objectif secondaire de 4,25% majoré de l'indice canadien des prix à la consommation.

## Annexe I

## 2011 NOUVEAUX RETRAITES

<b>Nom</b>	<b>Département ou faculté</b>
Atkinson/Patricia H/Mme.	Affaires étudiantes
Baronowski/Donald/M.	Études d'histoire et classiques
Barrett/Jean/M.	Physique
Benchimol/Sarita/Mme	Centre de recherche sur le cancer Goodman
Boulanger/Real/M.	Centrale électrique
Bourgon/Diane/Mlle	Valacta
Bradley/Susan C/Mlle	Gestion des installations
Cantor/Hector G/M.	Gestion
Cooper/David G/M.	Génie chimique
Dykes/Robert W/M.	Physiothérapie et ergothérapie
Everitt/M. Sandra/Mme	Physiothérapie et ergothérapie
Ferrara/Joseph/M.	Services universitaires
Gallacher/James K/M.	Centrale électrique
Johnson/Marva/Mme	Résidences
Hansen/Birthe/Mlle	Valacta
Hasegawa/Sumi/Mme	Études est-asiatiques
Henderson/James F/M.	Bibliothèques
Leggee/Donna/Mlle	Diététique et nutrition humaine
Limeburner/Mary E/Mlle	Services financiers
Luk/Dorothy/Mme.	Biologie
Lussier-Brunet/Sylvie/Mme	Services universitaires
MacGregor/Catherine R/Mlle	Ressources informatiques
MacLean/Eleanor/Mlle	Bibliothèques
Mastroberardino/Ornella/Mme	Gestion des installations
McGilvray/Joan/Mme	Presse universitaires McGill-Queen's
McGilvray/James A/Prof.	Philosophie
Miller/Pamela Joan/Mme	Bibliothèques
Minorgan/D. Bruce/M.	Musique
Mitchell-Hansen/Nina/Mme	Valacta
Montpetit/Gael/Mlle	Centre de recherche sur le cancer Goodman
Mushunski/Walter E/M.	Biochimie
Nurse/Fay/Mme	Chimie
O'Reilly/Muriel A/Mme	Valacta
Sicard/Jean Maurice/M.	Résidences
Simpkins/Janice/Mlle	Bibliothèques
Stano/Rose Marie/Mlle	Anthropologie
Takane/Yoshio/M.	Psychologie
Tullio/Donata/Mme	Études supérieures
Vallee/Cecile/Mme	Campus Macdonald
Wallis/Kendall/M.	Bibliothèques
Watt/Douglas/M.	Physiologie
Wienstein/Jen/Mme	Études italiennes
Yaxley/Shirley Ann/Mme	Art
Young/Katherine K/Mme	Études religieuses

# Annexe II

## 2011 DÉCÈS

Membres actifs dont le décès est survenu en 2011:

<b>Nom</b>	<b>Département ou faculté</b>
Chellan/Danen/M.	Génie mécanique
Colman/David/M.	Neurologie et neurochirurgie
Eberwein/Curtis Jay/M.	Économie
Hamoui/Anas/M.	Génie électrique et informatique
Krapec/Donna Danica/Mlle	Psychologie
Mizener/Deborah A./Mme	Enseignement et apprentissage

Membres à la retraite dont le décès est survenu en 2011:

<b>Nom</b>	<b>Département ou faculté</b>
Abu-Hakima/Aida Arif/Mme	Études religieuses
Adams/Charles Joseph/M.	Études islamiques
Armstrong/Donald E/M.	Gestion
Arnold/Armin H/M.	Études allemandes
Bennett/Audrey/Mme	Psychologie
Bird/John Brian/M.	Géographie
Birnie/Joan/Mme	Chimie
Borris/Pierrette/Mme	Campus Macdonald
Bounous/Gustavo/M.	Centre de nutrition de des sciences de l'alimentation
Bourret/Jean-Marc/M.	Campus Macdonald
Bracken McFarland/Harry/M.	Philosophie
Bradley/Cleveland W/M.	Génie électrique
Brown/Margaret S/Mme	Médecine
Choksi/Jal/M.	Mathématiques et statistiques
Chu/Florence Fuyung/Mme	Éducation
Consiglio/Pasquale/M.	Gestion des installations
Contogouris/A.P/M.	Physique
Critchley/James Rigby/M.	Développement et relations avec les diplômés
De Aguiar/Serafim C/M.	Résidences
Dematos/Hernani/M.	Pharmacologie et thérapeutique
Di Marino/Domenico/M.	Gestion des installations
Drury/Thelma C/Mme	Zootéchnie
Frith/May Beatrice/M.	Éducation en langues secondes
Gaggi/Giovanni/M.	Institut neurologique de Montréal
Grant/William Frederick/M.	Campus Macdonald
Gumbs/Lorna/Mme	Ressources informatiques
Hedgcock/Frederick T/M.	Physique
Jessop/Mercedes P/Mme	Pharmacologie et thérapeutique
Jones/Henri C/M.	Langues et littérature français
Joron/Guy E/M.	Médecine

**Annexe II - Décès** (suite)

<b>Nom</b>	<b>Département ou faculté</b>
Katschuriak/Liselotte/Mme	Psychiatrie
Kinch/Robert A. H/M.	Obstétrique et gynécologie
Knowles/Sandra/Mlle	Sciences infirmières
Kollar/Catherine/Mlle	Bibliothèques
Lampsa/Laila/Mme	Gestion
Ludke/Inge/Mme	Histoire d'art
Macklem/Peter T/M.	Médecine
Magee/Emily M/Mme	Sciences des ressources naturelles
McCallum/Norah/Mme	Bibliothèques
Medley/Dorothy/Mlle	Bibliothèques
Millar/Shirley/Mme	Centre de recherche sur le cancer
Parasuco-Forturella/Antonino/M.	Gestion des installations
Pollak/Catherine/Mme	Pathologie
Reid/Everett C/M.	Urologie - HRV
Richard Jodoin/Rose Marie/Mme	Service santé
Robertson/Caroline E/Mlle	Institut neurologique de Montréal
Sala/Helen/Mlle	Institut neurologique de Montréal
Skinner/Verna K/Mme	Génie
Smith/Kathryn/Mlle	Centre de nutrition et des sciences de l'alimentation
Stansbury/Edward J/M.	Bureau du vice-principal
Steinberg/Charles/M.	Gestion
Tanner/Charles/M.	Médecine
Thomas/Egerton A/M.	Médecine
Tokar/Maria K/ Mme	Bibliothèques
Turner/Margaret/Mme	Sciences des ressources naturelles
Vickery/Vernon R/M.	Sciences des ressources naturelles
Williams/William M/M.	Mines et matériaux

## Annexe III

**HISTORIQUE DE LA VALEUR DES PARTS**

<b>2001</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>	<b>2005</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>
Jan:	18.8967	26.7648	13.0438	1.3247	Jan:	22.4656	29.1164	18.3652	1.5279
Fév:	18.9814	26.7963	13.1810	1.3492	Fév:	22.7639	29.5178	18.5330	1.5313
Mars:	18.9467	26.6388	13.2801	1.3556	Mars:	23.3901	30.6765	18.4840	1.5343
Avr:	18.6260	25.9294	13.3222	1.3618	Avr:	23.0769	30.0532	18.5631	1.5376
Mai:	18.2869	25.2752	13.2766	1.3678	Mai:	23.1344	29.9807	18.8019	1.5409
Juin:	18.3545	25.4481	13.2467	1.3737	Juin:	23.6103	30.7015	19.0697	1.5443
Juil:	18.4196	25.5753	13.2618	1.3792	Juil:	23.8824	31.1277	19.2146	1.5476
Août:	18.3218	25.3015	13.3410	1.3846	Août:	24.6414	32.5791	19.1772	1.5510
Sep:	18.0483	24.6452	13.4471	1.3898	Sep:	24.7339	32.5708	19.4491	1.5544
Oct:	17.6659	23.7933	13.5387	1.3950	Oct:	25.1308	33.2706	19.5248	1.5579
Nov:	17.4360	23.1657	13.7199	1.3998	Nov:	24.4788	32.1154	19.4273	1.5617
Déc:	17.4740	23.1558	13.8173	1.4043	Déc:	25.0545	33.1110	19.5429	1.5657
<b>2002</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>	<b>2006</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>
Jan:	17.9039	23.9697	13.8821	1.4084	Jan:	25.7284	34.2023	19.8134	1.5699
Fév:	18.1813	24.5708	13.8499	1.4119	Fév:	26.4328	35.5417	19.7344	1.5743
Mars:	18.3080	24.8314	13.8622	1.4148	Mars:	26.3327	35.2714	19.8369	1.5785
Avr:	18.4354	25.0816	13.8672	1.4175	Avr:	27.0132	36.6001	19.7653	1.5834
Mai:	18.5615	25.2771	13.9392	1.4200	Mai:	26.9609	36.6474	19.5790	1.5883
Juin:	18.6226	25.3179	14.0373	1.4228	Juin:	26.1696	35.1219	19.5779	1.5936
Juil:	18.3525	24.6474	14.2024	1.4257	Juil:	26.2878	35.4038	19.5484	1.5991
Août:	17.9165	23.6867	14.3101	1.4288	Août:	27.7267	35.9556	19.8910	1.6049
Sep:	17.3433	22.3001	14.6106	1.4355	Sep:	27.0561	36.3806	20.1818	1.6108
Oct:	16.6620	20.7499	14.8441	1.4389	Oct:	27.0088	36.2247	20.2386	1.6165
Nov:	16.8302	21.2061	14.6796	1.4424	Nov:	27.8154	37.7581	20.2863	1.6224
Déc:	17.3226	22.0446	14.8556	1.4458	Déc:	28.5146	39.0342	20.4672	1.6281
<b>2003</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>	<b>2007</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>
Jan:	17.3540	21.8714	15.2290	1.4493	Jan:	29.0009	40.1696	20.2984	1.6341
Fév:	17.0718	21.2949	15.2817	1.4528	Fév:	29.5130	41.1199	20.3348	1.6400
Mars:	16.8962	20.7734	15.5348	1.4560	Mar:	29.6213	41.0314	20.5361	1.6454
Avr:	16.6278	20.2884	15.5088	1.4596	Avr:	29.6918	41.2720	20.5283	1.6514
Mai:	17.1724	21.1801	15.6604	1.4633	Mai:	29.8870	41.6067	20.6045	1.6572
Juin:	17.7196	21.8669	16.1379	1.4673	Juin:	30.0617	42.1974	20.3309	1.6633
Juil:	17.9044	22.2442	16.1165	1.4712	Juil:	29.7806	41.6921	20.2642	1.6692
Août:	18.4525	23.3308	15.9285	1.4752	Août:	29.5262	41.1179	20.3010	1.1395
Sep:	18.8098	23.9054	16.0383	1.4791	Sep:	29.3258	40.6423	20.3675	1.1438
Oct:	18.7357	23.5706	16.3446	1.4826	Oct:	29.4669	40.7507	20.5116	1.1480
Nov:	19.2127	24.4562	16.3156	1.4860	Nov:	29.6986	41.2270	20.5254	1.1522
Déc:	19.3661	24.6410	16.4558	1.4894	Déc:	29.1511	40.0191	20.6587	1.1563
<b>2004</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FMM</b>					
Jan:	20.1508	25.9145	16.7430	1.4929					
Fév:	20.8050	26.8790	17.0751	1.4963					
Mars:	21.3357	27.7052	17.2653	1.4993					
Avr:	21.1602	27.2757	17.4522	1.5023					
Mai:	21.0476	27.1537	17.3262	1.5051					
Juin:	21.1630	27.2987	17.4264	1.5077					
Juil:	21.3096	27.6035	17.4016	1.5103					
Août:	21.0888	27.0563	17.6022	1.5130					
Sep:	21.0239	26.7810	17.8328	1.5158					
Oct:	21.1753	27.0982	17.7827	1.5185					
Nov:	21.3621	27.3258	17.9626	1.5215					
Déc:	21.7925	28.0294	18.1028	1.5246					

## Annexe III – Historique de la valeur des parts (suite)

<b>2008</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FSR</b>	<b>FMM</b>
Jan:	29.2701	40.0508	20.8448		1.1604
Fév:	28.4734	38.3491	20.9358		1.1643
Mar:	28.5605	38.3099	21.0553		1.1677
Avr:	28.8644	38.6270	21.3085	10.0000	1.1710
Mai:	29.4248	39.8404	21.2056	10.0000	1.1735
Juin:	29.9795	40.7614	21.4163	10.1362	1.1758
Juil:	29.3949	39.5961	21.5610	9.8906	1.1782
Août:	28.8688	38.4603	21.6171	9.6495	1.1805
Sep:	29.3699	39.2365	21.7152	9.7252	1.1826
Oct:	27.0325	35.2275	21.0550	8.9411	1.1850
Nov:	25.0872	31.6132	20.6198	8.3603	1.1869
Déc:	24.5816	30.5670	20.7240	8.2101	1.1885
<b>2009</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FSR</b>	<b>FMM</b>
Jan:	24.6485	30.3348	21.2031	8.1818	1.1900
Fév:	23.9394	29.0803	21.0319	7.9014	1.1910
Mar:	23.0994	27.5722	21.0281	7.6886	1.1916
Avr:	24.0007	28.8149	21.6084	8.0344	1.1921
Mai:	24.8310	30.2356	21.6277	8.2647	1.1922
Juin:	25.5056	31.3181	21.8168	8.6042	1.1923
Juil:	25.9479	31.9037	22.1350	8.7478	1.1923
Août:	26.2321	32.1733	22.4609	8.9184	1.1922
Sep:	26.6452	32.8343	22.6076	9.0652	1.1922
Oct:	27.3814	34.1120	22.7810	9.3231	1.1922
Nov:	26.9649	33.1577	22.9264	9.1134	1.1921
Déc:	27.6708	34.3147	23.1881	9.3607	1.1920
<b>2010</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FSR</b>	<b>FMM</b>
Jan:	27.9925	35.1812	23.1049	9.4469	1.1919
Fév:	27.5468	33.9080	23.4454	9.1742	1.1918
Mar:	27.9945	34.8452	23.4323	9.3701	1.1918
Avr:	28.5410	35.9659	23.3807	9.5375	1.1918
Mai:	28.7819	36.4000	23.4525	9.5888	1.1917
Juin:	28.0353	34.7846	23.5627	9.3351	1.1917
Juil:	27.7862	34.0024	23.8925	9.2101	1.1919
Août:	28.5234	35.3850	23.9792	9.4233	1.1921
Sep:	28.6518	35.2457	24.4096	9.4983	1.1925
Oct:	29.7124	37.2280	24.6385	9.8056	1.1931
Nov:	30.2207	38.2701	24.7590	10.0093	1.1936
Déc:	30.2819	38.5385	24.5906	10.0590	1.1943
<b>2011</b>	<b>Équilibré</b>	<b>Actions</b>	<b>Fixe</b>	<b>FSR</b>	<b>FMM</b>
Jan:	31.1035	40.1866	24.5805	10.2667	1.1949
Fév:	31.3358	40.6712	24.4686	10.3562	1.1957
Mar:	31.8950	41.6112	24.6412	10.5420	1.1964
Avr:	32.0751	41.9069	24.7040	10.5398	1.1972
Mai:	32.3290	42.1546	25.0129	10.5606	1.1978
Juin:	32.3476	41.9536	25.3029	10.5437	1.1986
Juil:	31.9769	41.2628	25.2718	10.3627	1.1994
Août:	31.7965	40.4194	25.7409	10.2033	1.1998
Sep:	31.2198	39.1932	25.7702	10.0512	1.2005
Oct:	30.4366	37.3901	25.9824	9.7724	1.2011
Nov:	31.4336	39.3131	26.1067	10.0260	1.2015
Déc:	31.3803	39.0696	26.2454	10.0794	1.2021



La liste complète de tous les parts depuis la création du régime en 1972 est disponible sur notre site Web: <http://francais.mcgill.ca/pensions/unithistory>.

## Annexe IV

## SOMMAIRE EXÉCUTIF DE L'ÉVALUATION DU RÉGIME



## Faits saillants de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2009

À la demande du Comité d'administration des retraites, nous avons procédé à l'évaluation actuarielle du Régime de retraite de l'Université McGill au 31 décembre 2009. Les résultats de cette évaluation ont été présentés dans un rapport formel daté du 7 octobre 2010, qui a été déposé auprès des autorités gouvernementales. Le présent document résume le processus et les résultats de cette évaluation actuarielle.

Les principaux objectifs de l'évaluation actuarielle sont de déterminer la situation financière du Régime à la date d'évaluation, sous les bases de solvabilité et de capitalisation, et d'établir les cotisations qui doivent être versées par l'Université de façon à satisfaire aux exigences de la législation applicable pour la période de trois ans suivant la date d'évaluation.

*Évaluation de capitalisation – Processus et résultats*

Aux fins de l'évaluation de capitalisation, le passif actuariel du Régime est d'abord comparé avec la valeur marchande de l'actif à la date d'évaluation. Pour les dispositions à cotisations déterminées («Segment CD»), le passif actuariel correspond, par définition, aux cotisations accumulées et ainsi aucun surplus/déficit de capitalisation ne peut exister. Par contre, pour les dispositions à prestations déterminées, i.e. rente minimale à prestations déterminées sous la Partie A («Segment minimum PD») ainsi que les rentes en cours de paiement («Segment des retraités»), un surplus/déficit de capitalisation peut exister. Si un déficit de capitalisation est révélé, il doit être capitalisé sur une période maximale de 15 ans par l'Université. De plus, l'Université doit verser des cotisations à l'égard du service courant ; ces cotisations incluent celles requises en vertu des dispositions CD du Régime et également celles requises à l'égard du Segment minimum PD.

Pour les segments PD, le passif actuariel et le coût du service courant sont fonction d'hypothèses actuarielles sous-jacentes au processus d'évaluation. Une révision complète des hypothèses actuarielles a été effectuée en préparation à cette évaluation. Les principales hypothèses sont: (a) un taux d'intérêt de 5¼% par année («p.a.»), net des dépenses, pour évaluer le passif des retraités ; (b) un taux d'intérêt de 6½% p.a., net des dépenses, jumelé à une hypothèse d'augmentation des salaires de 3¼% p.a., pour évaluer le passif à l'égard du Segment minimum PD ; (c) la table de mortalité «UP1994@2020» ; et (d) des tables de taux de retraite basées sur l'expérience réelle du Régime au cours de la période 2000-2009, séparément pour le personnel enseignant et pour les autres participants.

*Les principaux résultats de l'évaluation de capitalisation sont les suivants :*

- Le passif actuariel était de 1 279 986 000\$ au 31 décembre 2009 (i.e. 957 866 000\$ sous le Segment CD, 298 807 000\$ sous le Segment des retraités et 23 313 000\$ sous le Segment minimum PD). La valeur marchande de la Caisse de retraite était de 1 233 673 000\$ et il y avait donc un déficit de capitalisation de 46 313 000\$ à la date d'évaluation.
- À la date de l'évaluation précédente (i.e. 31 décembre 2006), il y avait un surplus de capitalisation de 33 597 000\$ ; les principaux facteurs qui ont contribué à la détérioration de la position de capitalisation depuis l'évaluation précédente sont le rendement de la Caisse qui a été inférieur aux hypothèses actuarielles (effet négatif de 50,4 M\$), les changements apportés aux hypothèses actuarielles (augmentation du passif de 29,6 M\$) et une augmentation de 7,6 M\$ du passif à l'égard du Segment minimum PD.
- Les cotisations minimales pour le service passé à être versées par l'Université pour amortir le déficit de capitalisation sur 15 ans s'élèvent à 4 684 800\$ par année ; par contre, compte tenu des mesures temporaires d'allègement de capitalisation introduites dans la législation de retraite du Québec, les cotisations à être versées en 2010 et 2011 peuvent être réduites à 20% du niveau ci-dessus, i.e. 937 000\$.



**Annexe IV – Sommaire exécutif** (suite)

- Pour ce qui est du service courant, les cotisations de l'Université à l'égard du Segment minimum PD sont calculées à 1 549 100\$ pour 2010 ; ces cotisations s'ajoutent à celles requises sous le Segment CD, qui sont estimées à 26 220 000\$ pour 2010.

*Évaluation de solvabilité – Processus et résultats*

L'évaluation de solvabilité simule quelle aurait été la situation financière du Régime à la date d'évaluation si le Régime avait été terminé à cette date. Les hypothèses actuarielles sont en grande partie dictées par la législation. Au 31 décembre 2009, le passif de solvabilité a été calculé à 1 348 138 000\$ alors que l'actif était de 1 233 297 000\$, pour un déficit de solvabilité de 114 841 000\$ et un taux de solvabilité de 91,5%.

Les résultats de l'évaluation de solvabilité n'ont pas d'impact direct sur les exigences de capitalisation sous le Régime ; par contre, des cotisations additionnelles de l'Université pourront être requises afin d'assurer le versement intégral des règlements externes, de telles cotisations additionnelles représentant la portion non capitalisée des règlements sous la base de solvabilité.

*Cotisations minimales de l'Université pour 2010-2012*

Compte tenu des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2009, les cotisations minimales requises à être versées par l'Université jusqu'à la prochaine évaluation sont comme suit:

<i>À l'égard du Segment CD :</i>			
• Déterminées selon les dispositions du Régime ; basées sur la masse salariale à la date d'évaluation, les cotisations de l'Université pour le Segment CD sont estimées à 26 220 000\$ par année pour 2010			
<i>À l'égard des Segments PD :</i>			
	<u>Année 2010</u>	<u>Année 2011</u>	<u>Année 2012</u>
• Cotisations de l'Université pour le service courant à l'égard du Segment minimum PD	1 549 100\$	1 599 400\$	1 651 400\$
• Cotisations minimales de l'Université pour amortir le déficit de capitalisation	937 000\$	937 000\$	4 684 800\$
• Total – Segments PD	<u>2 486 100\$</u>	<u>2 536 400\$</u>	<u>6 336 200\$</u>

La prochaine évaluation doit être produite au plus tard au 31 décembre 2012.

Le tout, respectueusement soumis par:



Gilles Bouchard, f.s.a., f.i.c.a., c.f.a.



Dany Desgagnés, f.s.a., f.i.c.a.

## Annexe V

## GLOSSAIRE

**Actions de sociétés fermées:** Participation dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse et qui peut prendre la forme d'investissements dans du capital risque, des rachats d'entreprises et des financements mezzanine.

**Actions ordinaires:** Titres représentant une participation au capital social d'une société et généralement assortis de droits de vote. Peuvent aussi donner droit à des dividendes, à la discrétion de la société.

**Actuaire:** Spécialiste indépendant dont les calculs servent à déterminer l'actif des régimes de retraite et leurs obligations en matière de prestations et par conséquent leur situation financière.

**Anciens tarifs:** S'appliquent aux membres qui ont souscrit leur rente avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

**Billet du véhicule d'actif cadre II (VAC II):** Des billets à long terme émis dans le cadre de la restructuration du papier commercial canadien non bancaire adossé à des actifs.

**Bon du trésor:** Titre de créance à court terme émis par l'État. Au lieu de donner droit à des intérêts, les bons du Trésor sont vendus à escompte pour tenir compte des taux d'intérêt à court terme. La différence entre le prix d'achat et le produit à l'échéance tient lieu d'intérêts.

**Capital-risque:** Capital investi dans de jeunes entreprises qui présentent un potentiel de croissance et de bénéfices futurs.

**Caisse de retraite:** Comprend les cotisations de l'employé et de l'employeur dans le Régime de retraite, plus les revenus, gains et (ou) pertes des placements choisis. Par ailleurs, la caisse de retraite verse toutes les prestations prévues par le régime et prend en charge les frais administratifs.

**Compte équilibré:** Option de placement établi par le comité qui consiste à répartir l'actif entre le fonds commun d'actions et le fonds commun à revenu fixe, dans des proportions déterminées régulièrement par le comité.

**Contrats de change:** Contrat prévoyant la vente de la monnaie d'un pays à un prix déterminé, habituellement à une date située 30, 60 ou 90 jours plus tard. Un tel contrat garantit un taux de change à une date donnée.

**Déficit de capitalisation:** Écart positif éventuel entre la somme des passifs actuariels, selon l'évaluation de la capitalisation, et l'actif.

**Déficit de solvabilité:** Excédent de la somme du passif de solvabilité sur la somme de l'actif de solvabilité. L'évaluation de la solvabilité part du principe que le régime est dissout.

**Diversification:** Stratégie visant à répartir le risque entre différentes catégories d'actifs, différents types d'actifs, entre des titres, entre des secteurs économiques et entre différents pays.

**Duration:** Mesure de la vie moyenne d'une obligation, pondérant le coupon et le remboursement du principal en fonction de la date à laquelle interviennent ces flux. Permet d'évaluer à quel point le prix du titre est sensible aux taux d'intérêt.

**Évaluation à long terme:** Évaluation de l'actif et du passif d'un régime selon des hypothèses actuarielles et des méthodes qui sont compatibles avec les normes actuarielles reconnues pour l'évaluation d'un régime qui continue d'exister.

**Évaluation de la capitalisation:** Suppose que le régime restera en vigueur indéfiniment et repose, par conséquent, sur des hypothèses et méthodes actuarielles d'orientation à long terme.

**Excédent de capitalisation:** Écart positif éventuel entre l'actif et le passif actuariel, selon l'évaluation de la capitalisation.

**FNB:** fonds négociés en bourse. Instrument qui reproduit un indice ou un panier d'actifs, mais qui se négocie sur un marché comme une action.

**Fonds commun à revenu fixe:** Avoirs composés d'obligations, d'obligations non garanties, de prêts hypothécaires, d'effets et autres avoir réputés être des titres de créance. Le fonds à revenu fixe peut parfois détenir aussi des espèces et quasi-espèces.

**Fonds commun d'actions:** Avoirs composés d'actions ordinaires et privilégiées et autres avoirs réputés être des titres de participation. Le fonds d'actions peut parfois détenir aussi des espèces et quasi-espèces.

**Fonds du marché monétaire:** Fonds constitué d'espèces, de placements à court terme et d'autres titres de participation dont l'échéance est inférieure à un an et qui sont généralement réputés être des instruments du marché monétaire.

**Fonds indiciel:** Fonds de placement qui reproduit étroitement le rendement d'un indice boursier (p. ex. Indice S&P 400 à moyenne capitalisation).

**Fonds socialement responsable (FSR):** Actions et titres à revenu fixe et autres titres gérés selon des principes de responsabilité sociale. Le FSR peut détenir occasionnellement des espèces et quasi-espèces.

**Gains/pertes réalisés:** Gains ou pertes en capital qui se produisent lorsqu'un actif apprécié/déprécié est vendu.

**Gestion active:** Mode de gestion en vertu duquel un gestionnaire sélectionne des placements ou des groupes de placements particuliers dans le but de réaliser un rendement supérieur à celui de l'indice-repère correspondant.

**Indice composé S&P/TSX:** Principal indice repère pour le marché des actions canadiennes, y compris les actions ordinaires et les unités de fiducies de revenu.

**Annexe V – Glossaire** (suite)**Indice composé S&P 500 à forte capitalisation :**

Indice américain composé de 500 actions sélectionnées selon leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur groupe industriel. Il s'agit d'un indice pondéré selon la valeur marchande, le coefficient de pondération de chaque action étant proportionnel à sa valeur à la cote.

**Indice des bons du Trésor de 30 ou 91 jours DEX :**

Indice qui mesure le rendement des bons du trésor de 30 ou 91 jours des gouvernements provinciaux et fédéral.

**Indice des prix à la consommation (IPC) :**

Calculé par Statistique Canada, l'IPC mesure les changements survenus dans le prix d'un panier déterminé de biens et services. Ce panier est censé correspondre aux besoins moyens d'une famille canadienne.

**Indice de titres canadiens à faible capitalisation**

**S&P/TSX :** Indice de petites entreprises canadiennes faisant partie de l'indice composé S&P/TSX mais qui ne font pas partie de l'indice plafonné S&P/TSX 60, ni de l'indice de titres canadiens à moyenne capitalisation S&P/TSX.

**Indice globale des obligations à rendement élevé**

**ML (couvert) :** Indice composé d'obligations à rendement élevé canadiennes et américaines (libellées en dollars américains) et provenant d'émetteurs canadiens (dont la cote de crédit est inférieure ou égale à BBB). L'indice est entièrement couvert pour supprimer les risques liés aux fluctuations du cours du dollar américain sur les obligations libellées en dollars américains.

**Indice MSCI EAEO :** L'indice MSCI EAEO est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière à fluctuation libre (actions de sociétés accessibles aux investisseurs étrangers). Il englobe des actions de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient et il est calculé par Morgan Stanley Capital International (MSCI). Il comprend des actions de 21 pays développés, à l'exclusion du Canada et des États-Unis.

**Indice MSCI EM :** L'indice Morgan Stanley Capital Inc. des marchés émergents est un indice calculé à partir des capitalisations boursières liquides qui mesure le rendement des marchés boursiers de 21 marchés émergents.

**Indice obligataire à rendement réel DEX :** Indice qui mesure le rendement quotidien des obligations canadiennes à rendement réel.

**Indice obligataire universel DEX :** Indice conçu pour illustrer le rendement général des titres à revenu fixe du marché canadien. L'indice universel est divisé en sous-indices (court terme, moyen terme, long terme), selon le terme et le crédit et comprend quatre grandes catégories de crédit ou d'emprunteur : obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés d'état) obligations provinciales (y compris les titres provinciaux garantis), obligations municipales et obligations de sociétés.

**Indice REALpac/IPD :** Mesure le rendement de biens immobiliers commerciaux canadiens en propriété directe

**Indice-repère :** Norme par rapport à laquelle on peut évaluer les taux de rendement, par exemple les indices des marchés boursiers et obligataires.

**Indice S&P 400 à moyenne capitalisation :** Indice américain composé de 400 actions américaines choisies en fonction de leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur groupe industriel. Comme l'indice S&P 500, il s'agit d'un indice pondéré selon la valeur marchande. Il permet de mesurer le rendement des sociétés de taille moyenne sur le marché américain.

**Indice S&P 1000 à faible/moyenne cap. :** Indice qui combine le S&P 600 faible cap. et le S&P 400 moyenne cap. ; le S&P 600 faible cap. représentant approximativement 30% et le S&P 400 moyenne cap. représentant approximativement 70% de la capitalisation boursière de l'indice.

**Indice S&P 1500 :**

Indice qui combine les indices S&P 500, S&P 400 à moyenne capitalisation et S&P 600 à faible capitalisation pour créer un portefeuille assez vaste représentant 90% de la valeur marchande des titres américains cotés en bourse.

**Inflation :** Désigne l'augmentation du prix des biens et services au sein d'une économie. Le pouvoir d'achat de l'unité monétaire recule en présence d'inflation.

**LIBOR :** taux interbancaire offert à Londres. Un taux d'intérêt auquel les banques empruntent des fonds à d'autres banques sur le marché de Londres. Le LIBOR est l'indice de référence le plus couramment utilisé pour les taux d'intérêt à court terme à travers le monde.

**Liquidité :** Mesure de facilité avec laquelle on peut acheter et vendre des actions sans trop influencer sur leur cours.

**Marchés émergents :** Marchés des pays en développement, conformément à la définition qu'en donne la Société financière internationale (IFC), sur la base du produit national brut (PNB) par habitant. Les pays qui appartiennent à la catégorie des pays à revenu faible ou intermédiaire, selon la Banque mondiale, font partie des pays en développement ou émergents.

**Nouveaux tarifs :** S'appliquent aux membres qui ont souscrit leur rente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

**Objectif de placement – Compte équilibré :**

Optimiser l'accumulation de capital à long terme par le biais de répartitions entre le fonds commun d'actions et le fonds de titres à revenu fixe, selon une pondération des actifs de 60% en actions et 40% en titres à revenu fixe.

**Objectif de placement – Fonds commun d'actions :**

Assurer la plus-value du capital à long terme et les revenus de dividendes en investissant dans des portefeuilles diversifiées de titres canadiens et étrangers.

## Annexe V – Glossaire (suite)

**Objectif de placement – Fonds de titres à revenu fixe:**

Fournir une source prévisible de revenus d'intérêts, réduire la volatilité des revenus des placements et prémunir contre l'inflation, en investissant dans un portefeuille diversifié composé essentiellement de titres canadiens à revenu fixe. Les investissements dans les obligations à rendement réel servent de rempart contre l'inflation.

**Objectif de placement – Fonds du marché monétaire:**

Préserver le capital, garantir des revenus stables et maintenir les liquidités.

**Objectif de placement - Fonds socialement responsable:**

Optimiser l'accumulation de capital à long terme d'une manière « socialement responsable » grâce à des placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe avec une pondération cible des actifs de 65 % en titres de participation et 35 % en titres à revenu fixe et un plafond maximal de liquidités de 10 %.

**Obligation:** Certificat attestant une dette et selon lequel l'émetteur promet de payer au détenteur un montant périodique d'intérêts pendant une durée précise et de rembourser le montant de la dette à l'échéance.

**Obligations à rendement élevé:** Titres de qualité inférieure, émis par des sociétés dont la réputation de solvabilité n'atteint pas le niveau qu'un organisme de cotation exigerait normalement d'une société émettrice.

**Obligations à rendement réel:** Obligation dont le détenteur a droit pendant une durée déterminée au versement d'intérêts périodiques correspondant au taux d'intérêt réel plus l'inflation réelle. Le principal de l'obligation, ou la dette, est remboursé à l'échéance.

**Papier commercial:** Les papiers commerciaux (ou billets de trésorerie) sont des titres d'emprunt à court terme dont l'échéance, généralement inférieure à un an, est souvent d'à peine un mois.

**Papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) :**

Les PCAA, qui sont émis par des banques et d'autres sociétés financières, sont adossés à des créances à long terme telles que des prêts automobiles, des prêts hypothécaires, des soldes de cartes de crédit et d'autres actifs portant intérêts.

**Placements non nord-américains:** Placements dans des titres dont la société est généralement domiciliée en dehors du Canada et des États-Unis.

**Point de base:** Un centième d'un point de pourcentage. La différence entre 5,25 pourcent et 5,50 pourcent est égale à 25 points de base.

**Rééquilibrage:** Méthode de placement selon laquelle l'investisseur ou le gestionnaire maintient une certaine pondération en réaffectant régulièrement les fonds.

**Régime de retraite:** Désigne le Régime de retraite de l'Université McGill, conformément à la description qui en est donnée dans le texte du régime, modifié de temps

à autre. Le Régime de retraite a été créé pour verser des prestations aux employés et à leurs bénéficiaires à la retraite, au décès et en cas de cessation d'emploi.

**Rendement:** Rapport obtenu en divisant le revenu annuel (p. ex., les intérêts, les dividendes ou le loyer) par le cours actuel du marché d'un placement. Le rendement est habituellement exprimé en pourcentage.

**Rente:** Série de versements à montant fixe pendant une période de temps donnée.

**Rente minimale à prestations déterminées:** Rente calculée selon une formule qui tient compte des années de service créditées du participant et de ses 60 mois consécutifs de salaire le plus élevé. S'applique aux membres inscrits au Régime ou admissibles à s'inscrire au Régime le 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou après.

**Répartition de l'actif:** Proportion de l'actif investi dans différentes catégories d'actifs comme des espèces et quasi-espèces, des titres à revenu fixe et des actions.

**Stratégies de rendement absolu:** une stratégie de placement visant à dégager un rendement positif en utilisant une variété de techniques de gestion des placements.

**Superposition de devises:** Stratégie financière de négociation utilisée pour gérer le risque de change, qui permet d'atténuer le risque associé aux variations défavorables des taux de change.

**Taux de rendement:** Revenu dégagé (rendement), plus/moins tout gain/perte en capital, réalisé ou non, pendant une période donnée. Le taux de rendement est habituellement exprimé en pourcentage.

**Taux de rendement annualisé:** Taux de rendement exprimé sur un an, bien que les taux de rendement réels qui sont annualisés soient calculés sur des périodes supérieures ou inférieures à un an.

**Taux de rendement brut:** Taux de rendement du portefeuille avant déduction des frais d'administration et des honoraires de gestion des placements.

**Texte du Régime:** Le texte du Régime de retraite de l'Université McGill, modifié au 1 janvier 2012, qui est mis à la disposition des membres qui souhaitent le consulter aux bureaux du comité.

**Valeur des parts:** Valeur/coût de chaque part dans un fonds de placement donné. La valeur des parts des fonds est calculée en fonction de la valeur marchande le dernier jour ouvrable de chaque mois, avec un décalage d'un mois (ainsi, la valeur des parts de décembre correspond à la valeur marchande du 30 novembre). Les valeurs des parts sont nettes de tous les honoraires de placement et frais d'administration et fluctuent (sont sujet à des augmentations ou diminutions) mensuelle-ment, selon les conditions qui prévalent sur le marché.

**Valeur marchande:** Prix auquel un placement peut être acheté ou vendu.

# Rapport de l'auditeur

## INDÉPENDANT

### **Au Comité d'administration des retraites du Régime de retraite de l'Université McGill**

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint du Régime de retraite de l'Université McGill, qui comprend les états de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 et les états de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le rapport financier a été préparé par la direction conformément au référentiel comptable pour la préparation d'un rapport financier mentionné dans le Guide de la déclaration annuelle de renseignements 2011, publié par la Régie des rentes du Québec.

#### *Responsabilité de la direction pour le rapport financier*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ce rapport financier conformément au référentiel comptable pour la préparation d'un rapport financier mentionné dans le Guide de la déclaration annuelle de renseignements 2011, publié par la Régie des rentes du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle du rapport financier afin de concevoir

des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, le rapport financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du Régime de retraite de l'Université McGill au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour les exercices terminés à ces dates, conformément au référentiel comptable pour la préparation d'un rapport financier mentionné dans le Guide de la déclaration annuelle de renseignements 2011, publié par la Régie des rentes du Québec.

#### *Référentiel comptable et restrictions à l'utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 du rapport financier, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le rapport financier a été préparé pour permettre aux fiduciaires du Régime de retraite de l'Université McGill de se conformer aux exigences de la Régie des rentes du Québec. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux fiduciaires du Régime de retraite de l'Université McGill et à la Régie des rentes du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que les fiduciaires du Régime de retraite de l'Université McGill et la Régie des rentes du Québec.

*Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec)

Le 14 mars 2012

<sup>1</sup>Comptable agréé auditeur permis no 22220

# État de l'actif net disponible

## POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010

### Fonds d'accumulation

<b>ACTIF</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Placements (note 3)	981 862 621 \$	1 119 180 550 \$
Encaisse	5 376 212	5 284 498
Contrats de change (note 6)	2 247 507	2 433 110
Revenus de placement à recevoir	2 596 226	2 473 753
Débiteurs	677 944	60 628
Sommes à recevoir de l'Université McGill	698 865	-
Sommes à recevoir du Fonds de retraite (note 5)	106 864	-
	993 566 239	1 129 432 539
<b>PASSIF</b>		
Contrats de change (note 6)	218 884	-
Sommes à payer aux anciens membres	6 557 731	8 619 532
Sommes à payer au Fonds de retraite (note 5)	-	108 037 842
Sommes à payer à l'Université McGill	-	19 679
Créditeurs et charges à payer	1 595 623	1 560 504
	8 372 238	118 237 557
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>985 194 001</b>	<b>1 011 194 982</b>

### Fonds de retraite

<b>ACTIF</b>		
Placements (note 3)	238 229 365	251 513 506
Encaisse	1 894 827	722 732
Contrats de change (note 6)	4 304	-
Revenus de placement à recevoir	588 105	223 311
Débiteurs	268	-
Sommes à recevoir du Fonds d'accumulation (note 5)	-	4 031 707
Sommes à recevoir de l'Université McGill	9 003	22 426
	240 725 872	256 513 682
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	72 130	43 361
Sommes à payer au Fonds d'accumulation (note 5)	106 864	-
	178 994	43 361
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>240 546 878</b>	<b>256 470 321</b>
<b>Total de l'actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>1 225 740 879 \$</b>	<b>1 267 665 303 \$</b>

# État de l'évolution de l'actif net disponible

## POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**Fonds d'accumulation**

	2011	2010
Actif net disponible pour le service des prestations au 1 <sup>er</sup> janvier	1 011 194 982 \$	966 094 020 \$
<b>AUGMENTATION</b>		
Revenus de placement		
Intérêts - encaisse et équivalents de trésorerie	249 545	177 231
Intérêts - revenu fixe	16 758 563	19 582 959
Intérêts - billets VAC II	145 700	59 037
Dividendes - actions ordinaires	17 039 786	11 492 647
Biens immobiliers	1 152 929	782 735
Sociétés fermées	459 341	250 128
Ressources naturelles	-	144 990
	35 805 864	32 489 727
Cotisations régulières des membres	15 835 532	15 728 194
Cotisations volontaires des membres	576 269	458 098
Cotisations régulières de l'Université McGill	28 086 301	28 207 483
Cotisations spéciales de l'Université McGill	4 596 662	3 607 398
Transferts d'autres régimes agréés	1 024 625	412 605
	50 119 389	48 413 778
Augmentation totale de l'actif	85 925 253	80 903 505
<b>DIMINUTION</b>		
Frais d'administration	2 364 159	2 412 969
Honoraires de gestion de placement	1 809 740	1 892 854
Coûts de transaction	185 264	187 609
Sommes transférées au Fonds de retraite	738 580	14 017 242
Prestations d'avantages sociaux	90 313 099	90 008 540
	95 410 842	108 519 214
Variation de la juste valeur des placements au cours de l'exercice	(16 515 392)	72 716 671
Variation de l'actif net au cours de l'exercice	(26 000 981)	45 100 962
Actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre	985 194 001 \$	1 011 194 982 \$



# État de l'évolution de l'actif net disponible

## POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

### Fonds de retraite

	2011	2010
Actif net disponible pour le service des prestations au 1 <sup>er</sup> janvier	256 470 321 \$	260 479 438 \$
<b>AUGMENTATION</b>		
Revenus de placement		
Intérêts - encaisse et équivalents de trésorerie	173 893	59 050
Intérêts - prêts hypothécaires	1 500 626	2 852 814
Intérêts - revenu fixe	1 870 180	-
Intérêts - billets VAC II	116 252	35 276
Dividendes - actions ordinaires	1 321 150	1 477 995
Biens immobiliers	1 760 509	1 066 751
Ressources naturelles	-	120 178
	<u>6 742 610</u>	<u>5 612 064</u>
Sommes transférées du Fonds d'accumulation	738 580	14 017 242
Augmentation totale de l'actif	<u>7 481 190</u>	<u>19 629 306</u>
<b>DIMINUTION</b>		
Frais d'administration	622 506	715 248
Honoraires de gestion de placement	196 848	73 082
Prestations de retraite	33 452 650	33 705 665
	<u>34 272 004</u>	<u>34 493 995</u>
Variation de la juste valeur des placements au cours de l'exercice	<u>10 867 371</u>	<u>10 855 572</u>
Variation de l'actif net au cours de l'exercice	<u>(15 923 443)</u>	<u>(4 009 117)</u>
Actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre	<u>240 546 878 \$</u>	<u>256 470 321 \$</u>

# Notes afférentes

## AUX RAPPORT FINANCIER

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

### 1. Description sommaire du régime

#### A) GÉNÉRALITÉS

Le Régime de retraite de l'Université McGill (« Régime ») garantit des prestations de retraite aux employés admissibles (« Membre ») de l'Université McGill (« Université »). La rente revenant à chaque Membre est fixée en fonction de la valeur accumulée de son compte de pension à la retraite en vertu d'un régime à cotisations déterminées, complémenté, le cas échéant, d'une prestation minimale.

#### B) POLITIQUE DE CAPITALISATION

Le personnel à plein temps géographique Université (PTG-U) est tenu de verser des cotisations qui correspondent à 5,5% du salaire de base, conformément aux dispositions du texte du Régime, moins 1,8% de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations versées au Régime de rentes du Québec. Tous les autres Membres du Régime sont tenus de verser des cotisations qui correspondent à 5% du salaire de base, moins 1,8% de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations versées au Régime de rentes du Québec.

L'Université est par ailleurs tenue de verser des cotisations mensuelles régulières au Régime, qui correspondent au pourcentage du salaire de base des Membres, établi à partir du tableau ci-dessous, moins 1,8% de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations patronales obligatoires versées au Régime de rentes du Québec :

Âge du Membre à la fin du mois précédent	Pourcentage du salaire de base des cotisations régulières de l'Université	
	Membres PTG-U	Autres Membres
39 ans ou moins	5,8%	5,0%
de 40 à 49 ans	8,3%	7,5%
de 50 à 69 ans	10,8%	10,0%

Pour les Membres inscrits au Régime ou admissibles à s'inscrire au Régime avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009, il existe par ailleurs une disposition relative aux prestations minimales, déterminée en fonction du salaire moyen le plus élevé.

L'Université est tenue de verser des cotisations supplémentaires, au besoin, afin de financer le coût lié à la provision relative aux prestations minimales du Régime, ainsi que d'autres paiements, tel qu'il est requis par la loi.

#### C) PRESTATIONS DE RETRAITE

La prestation de retraite de chaque Membre est déterminée en fonction de la valeur accumulée du compte de retraite du Membre au moment de la retraite incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

#### D) PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI

Une prestation de cessation d'emploi est payable au départ du Membre. La valeur de cette prestation est déterminée en fonction de la valeur accumulée du compte de retraite du Membre incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

#### E) PRESTATIONS DE DÉCÈS

En cas de décès avant la retraite, des prestations de décès forfaitaires équivalant à la valeur totale du compte de retraite du Membre sont versées au(x) bénéficiaire(s) désigné(s), incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

En cas de décès après la retraite, les prestations de décès, le cas échéant, sont déterminées en fonction de l'option de règlement retenue au moment du départ à la retraite.

#### F) FONDS D'ACCUMULATION

Le Fonds d'accumulation est constitué d'un fonds commun d'actions, d'un fonds commun à revenu fixe, d'un fonds socialement responsable et d'un fonds commun du marché monétaire. Un compte équilibré, composé de répartitions du fonds commun d'actions et du fonds commun à revenu fixe selon des répartitions déterminées périodiquement par le Comité d'administration des retraites (« Comité »), est également disponible.

**Notes afférentes au rapport financier**

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**1. Description sommaire du régime** (suite)**F) FONDS D'ACCUMULATION** (suite)

Ces divers fonds offrent un large éventail de stratégies de placement permettant aux Membres d'établir les stratégies les plus appropriées en fonction de leur besoin financier individuel.

Tous les actifs à cotisations déterminées du Fonds d'accumulation sont répartis entre les comptes individuels, de même que tous les revenus, gains et pertes de placement. L'actif est, par définition, égal au passif, et le fonds ne peut présenter ni excédent ni déficit sur les cotisations déterminées.

Les cotisations de l'Université qui découlent de la disposition relative aux prestations minimales ainsi que le financement par l'Université relatif à l'insuffisance du Régime résultant des évaluations actuarielles sont versées dans le Fonds complémentaire.

Tout excédent actuariel affiché par le Fonds complémentaire appartient à l'Université, et c'est à l'Université qu'il revient de déterminer l'affectation; elle peut, par exemple, l'utiliser pour le règlement de ses cotisations en vertu du Régime.

Tout déficit actuariel découlant de la disposition relative aux prestations minimales ou d'une insuffisance du Régime est la responsabilité de l'Université et sera financé par des cotisations de l'Université dans le Fonds complémentaire.

L'actif du Fonds complémentaire est placé dans le compte équilibré ainsi que dans des billets du véhicule d'actif cadre II (« VAC II ») et inclus dans le Fonds d'accumulation.

**G) FONDS DE RETRAITE**

Le Fonds de retraite détient les actifs nécessaires pour assurer les prestations destinées au personnel retraité qui a choisi l'option de règlement interne. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Membres n'ont plus l'option de prendre un règlement à l'interne.

**2. Principales conventions comptables****PRÉSENTATION ET CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Le rapport financier a été préparé par la direction du Régime conformément au référentiel comptable pour la préparation d'un rapport financier mentionné dans le *Guide de la déclaration annuelle de renseignements 2011*, publié par la Régie des rentes du Québec (la « Régie »).

Ce référentiel comptable diffère de façon significative par rapport aux Normes comptables pour les régimes de retraite puisqu'il n'inclut pas l'obligation actuarielle du Régime et les informations complémentaires s'y rattachant.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Régime a adopté le chapitre 4600 du Manuel de l'*Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) intitulé « Régimes de retraite ». Ce chapitre constitue la base qui sous-tend le référentiel comptable adopté par la Régie. Les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé sont appliquées concernant les conventions comptables autres que celles liées au portefeuille de placements du Régime, dans la mesure où ces normes n'entrent pas en conflit avec le chapitre 4600. L'adoption de ce chapitre a été appliquée de façon rétrospective à tous les exercices présentés, tel que requis par le chapitre 4600. La seule incidence de l'application de ce nouveau chapitre est la modification de certaines divulgations.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Régime a aussi appliqué par anticipation la norme IFRS 13, intitulée « évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 a été appliquée de façon prospective à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel elle est appliquée pour la première fois. Les placements ont été évalués au prix de clôture au 31 décembre 2011. Auparavant, ils étaient évalués au prix de clôture acheteur.

Ce rapport financier est basé sur la convention de la continuité de l'exploitation et présente la situation financière globale du Régime considérée comme une entité distincte, indépendante de l'Université.

Ce rapport financier comprend les comptes de Placements Aylmer et Sherbrooke Inc., une société de placement détenue en propriété exclusive. Placements Aylmer et Sherbrooke Inc. a été constituée en 1993 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* pour faciliter le montage et l'administration des placements hypothécaires pour le Fonds de retraite. Cette société est exonérée d'impôts.

Le rapport financier tient compte des principales conventions comptables suivantes :

**PLACEMENTS**

Les placements sont comptabilisés à la date de la transaction et présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le prix dont conviendraient deux parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance, agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

**Notes afférentes au rapport financier**

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**2. Principales conventions comptables** (suite)**PLACEMENTS** (suite)

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- a) Les équivalents de trésorerie sont évalués selon la méthode du coût amorti, incluant les intérêts courus.
- b) Les contrats de change sont évalués en utilisant les taux de change à la fin de l'exercice.
- c) Les billets VAC II à taux variable sont évalués en utilisant un cours privé d'un tiers.
- d) Les obligations sont évaluées en utilisant le prix ou le rendement équivalent coté obtenu de tiers vendeurs.
- e) Les actions sont évaluées aux cours du marché.
- f) Les placements hypothécaires sont évalués en actualisant les flux monétaires futurs selon les taux actuellement disponibles sur le marché pour des instruments financiers assortis d'une échéance et d'une cote de crédit comparables.
- g) Les placements en biens immobiliers sont évalués en fonction d'évaluations régulières pour les investissements en biens immobiliers privés.
- h) Les placements dans les sociétés fermées sont évalués selon les meilleures estimations faites par la direction de la juste valeur courante de ces placements. L'estimation de la direction est principalement obtenue des états financiers les plus récents des sociétés fermées afférents aux placements du Régime, ajustée pour les opérations de trésorerie et devises, le cas échéant.
- i) Les stratégies à rendement absolu sont évaluées par l'administrateur de fonds du gestionnaire de placement.

**CONSTATATION DES PRODUITS**

Les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les dividendes et les distributions de fonds sont constatés lorsqu'ils sont déclarés.

**MODIFICATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE**

La modification de la juste valeur des placements au cours de l'exercice inclut les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Dans le cadre de la préparation du rapport financier, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du rapport financier, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par le rapport financier. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Placements****A) ÉCHÉANCES ET CONDITIONS**

Les échéances et conditions des placements sont les suivantes :

**Encaisse et équivalents de trésorerie**

L'encaisse et équivalents de trésorerie, essentiellement des valeurs mobilières émises ou garanties par des gouvernements canadiens, sont assortis d'une échéance moyenne de 19 jours dans le Fonds d'accumulation (26 jours en 2010) et de 27 jours dans le Fonds de retraite (28 jours en 2010).

**Obligations**

Dans le Fonds d'accumulation, les obligations, dont 56 % sont garanties par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux (56 % en 2010), affichent un rendement moyen à l'échéance pondéré en fonction du marché de 2,93 % (3,30 % en 2010) et une durée de 6,7 ans (7,3 ans en 2010). Dans le Fonds de retraite, les obligations, dont 56 % sont garanties par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux (56 % en 2010), affichent un rendement moyen à l'échéance pondéré en fonction du marché de 2,82 % (3,30 % en 2010) et une durée de 6,8 ans (7,3 ans en 2010).

**Notes afférentes au rapport financier**

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**3. Placements** (suite)**A) ÉCHÉANCES ET CONDITIONS** (suite)**Prêts hypothécaires**

Dans le Fonds de retraite, les prêts hypothécaires, dont aucun n'est garanti en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (28,9 % en 2010) ont une échéance pondérée en fonction du marché de 0,2 ans (0,7 ans en 2010) et un coupon moyen de 7,40 % (7,25 % en 2010). Le portefeuille de prêts hypothécaires est investi au Canada.

**Billets VAC II**

Les billets VAC II sont constitués de billets à long terme à taux variable. Les taux d'intérêt annuels sont basés sur les acceptations bancaires (AB) moins 50 points de base pour les billets à qualité supérieure et AB plus 20 % pour les billets à qualité inférieure. De plus, il y a des « billets reflète » qui paient de l'intérêt en fonction du rendement net des actifs sous-jacents.

**Actions ordinaires**

Dans le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite, les actions ordinaires sont diversifiées tant au titre des émetteurs et des secteurs d'activité.

**Biens immobiliers**

Dans le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite, les biens immobiliers se composent de fonds communs qui investissent directement dans des propriétés canadiennes.

**Sociétés fermées**

Dans le Fonds d'accumulation, les placements dans des sociétés fermées se composent principalement de placements dans des fonds étrangers privés investissant dans d'autres fonds.

**Stratégies de rendement absolu**

Dans le Fonds d'accumulation, les stratégies de rendement absolu se composent principalement de gestionnaires non canadiens qui utilisent une variété de différentes stratégies directes de placement.

**B) ENGAGEMENTS**

Le Régime s'est engagé à financer les investissements des fonds de placement dans les sociétés fermées et les fonds immobiliers jusqu'à concurrence de 22,8 millions de dollars (34,4 millions de dollars en 2010). Le Régime prévoit respecter ses obligations dans le cours normal de ses opérations.

**C) JUSTE VALEUR**

Fonds d'accumulation	2011	2010
Équivalents de trésorerie	25 673 460 \$	22 856 279 \$
Placements à revenu fixe - canadiens		
Obligations fédérales	166 084 440	206 918 799
Obligations provinciales	35 940 699	49 386 544
Obligations municipales	2 746 622	2 909 387
Obligations de sociétés	154 519 966	188 167 633
Billets VAC II	11 411 893	13 466 712
Placements à revenu fixe - étrangers		
Obligations de sociétés	1 018 250	-
	371 721 870	460 849 075
Titres de participation		
Actions ordinaires canadiennes	233 613 810	314 929 672
Actions ordinaires étrangères	237 840 949	247 041 431
Biens immobiliers	39 923 620	31 264 636
Sociétés fermées	43 911 611	42 239 457
Stratégie de rendement absolu	29 177 301	-
	584 467 291	635 475 196
	<b>981 862 621 \$</b>	<b>1 119 180 550 \$</b>

## Notes afférentes au rapport financier

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**3. Placements** (suite)**C) JUSTE VALEUR** (suite)

Fonds de retraite	2011	2010
Équivalents de trésorerie	24 375 332 \$	9 621 363 \$
Prêts hypothécaires		
Prêts hypothécaires assurés en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	-	10 646 809
Prêts hypothécaires conventionnels	4 541 562	26 129 909
	4 541 562	36 776 718
Placements à revenu fixe - canadiens		
Obligations fédérales	47 310 104	-
Obligations provinciales	10 384 624	-
Obligations municipales	779 811	-
Obligations de sociétés	44 581 502	-
Fonds d'accumulation - fonds commun à revenu fixe (note 5)	-	104 006 135
Billets VAC II	11 326 893	9 113 373
Placements à revenu fixe - étrangers		
Obligation de sociétés	432 760	-
	114 635 694	113 119 508
Titres de participation		
Actions ordinaires canadiennes	52 553 693	55 740 921
Biens immobiliers	42 123 084	36 254 996
	94 676 777	91 995 917
	238 229 365 \$	251 513 505 \$

**4. Instruments financiers****A) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou qu'un débiteur hypothécaire ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Régime. En vertu des politiques du Régime, le Régime doit réduire le plus possible le risque de crédit en faisant affaire avec des émetteurs ou des emprunteurs ayant une excellente solvabilité et en exerçant une surveillance sur le risque de crédit de ces derniers. Tous les placements du Régime sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui constitue le risque de crédit maximum auquel le Régime est exposé. Au 31 décembre 2011, il y avait 2,2 millions de dollars de prêts hypothécaires en souffrance. La direction est d'avis que ces sommes sont entièrement recouvrables.

**B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la situation financière du Régime. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence directe sur la juste valeur des titres à revenu fixe détenus par le Régime. Les fluctuations des taux d'intérêt ont également une

incidence indirecte sur les actifs résiduels du Régime. La durée est une mesure utilisée pour estimer l'incidence approximative d'un changement de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres à revenu fixe. En utilisant cette mesure, il est estimé qu'une augmentation (diminution) de 1% dans les taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur des placements à revenu fixe de 24,1 millions de dollars dans le Fonds d'accumulation et de 7,0 millions de dollars dans le Fonds de retraite au 31 décembre 2011 (32,7 millions de dollars et 7,6 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2010). Pour gérer ce risque, la durée des titres à revenu fixe est surveillée et ajustée, le cas échéant.

**C) RISQUE DE CHANGE**

Le risque de change se définit comme le risque que la valeur d'un actif ou d'un passif libellé en devises fluctue en raison des variations des taux de change. En 2011 et 2010, des contrats de change ont été utilisés afin de couvrir l'effet des variations du taux de change.

**Notes afférentes aux états financiers**

des exercices terminés le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011

**4. Instruments financiers** (suite)**C) RISQUE DE CHANGE** (suite)

La note 6 quantifie les contrats de change non échus aux 31 décembre 2011 et 2010. La diversification des placements est aussi utilisée pour gérer ce risque.

**D) RISQUE DE PRIX**

Le risque de prix se définit comme le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en raison des variations du prix du marché. Au 31 décembre 2011, l'incidence d'une variation de 10 % du prix des actions entraînerait une variation de 58,4 millions de dollars de la juste valeur des titres de participation dans le Fonds d'accumulation et de 9,3 millions de dollars dans le Fonds de retraite (63,5 millions de dollars et 9,2 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2010). La diversification des placements est utilisée pour gérer ce risque.

**E) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que celles incluses dans le niveau 1, qui sont observables pour l'instrument évalué, directement ou indirectement;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente au 31 décembre, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

Fonds d'accumulation	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2011 selon les niveaux suivants			Total des actifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Encaisse	5 376 212	-	-	5 376 212
Équivalents de trésorerie	-	25 673 460	-	25 673 460
Contrats de change	-	2 247 507	-	2 247 507
Placements à revenu fixe	-	360 309 977	-	360 309 977
Billets VAC II	-	-	11 411 893	11 411 893
Actions ordinaires	295 699 915	175 754 844 <sup>1</sup>	-	471 454 759
Biens immobiliers	-	-	39 923 620	39 923 620
Sociétés fermées	-	-	43 911 611	43 911 611
Stratégies à rendement absolu	-	-	29 177 301	29 177 301
<b>Total des actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>301 076 127</b>	<b>563 985 788</b>	<b>124 424 425</b>	<b>989 486 340</b>

<sup>1</sup> Unités de fiducie

## Notes afférentes au rapport financier

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**4. Instruments financiers** (suite)**E) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR** (suite)

Fonds d'accumulation	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2011 selon les niveaux suivants			Total des passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Contrats de change	-	218 884	-	218 884
<b>Total des passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>-</b>	<b>218 884</b>	<b>-</b>	<b>218 884</b>

Fonds d'accumulation	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2010 selon les niveaux suivants			Total des actifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Encaisse	5 284 498	-	-	5 284 498
Équivalents de trésorerie	-	22 856 279	-	22 856 279
Contrats de change	-	2 433 110	-	2 433 110
Placements à revenu fixe	-	447 382 363	-	447 382 363
Billets VAC II	-	-	13 466 712	13 466 712
Actions ordinaires	358 088 865	203 882 238 <sup>1</sup>	-	561 971 103
Biens immobiliers	-	-	31 264 636	31 264 636
Sociétés fermées	-	-	42 239 457	42 239 457
<b>Total des actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>363 373 363</b>	<b>676 553 990</b>	<b>86 970 805</b>	<b>1 126 898 158</b>

<sup>1</sup>Unités de fiducie

En 2011 et 2010, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 ni de transferts vers ou depuis le niveau 3.

Fonds de retraite	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2011 selon les niveaux suivants			Total des actifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Encaisse	1 894 827	-	-	1 894 827
Équivalents de trésorerie	-	24 375 332	-	24 375 332
Contrats de change	-	4 304	-	4 304
Hypothèques	-	4 541 562	-	4 541 562
Placements à revenu fixe	-	103 308 801	-	103 308 801
Billets VAC II	-	-	11 326 893	11 326 893
Actions ordinaires	-	52 553 693 <sup>1</sup>	-	52 553 693
Biens immobiliers	-	-	42 123 084	42 123 084
<b>Total des actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>1 894 827</b>	<b>184 783 692</b>	<b>53 449 977</b>	<b>240 128 496</b>

<sup>1</sup>Unités de fiducie



**Notes afférentes au rapport financier**

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**4. Instruments financiers** (suite)**E) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR** (suite)

Fonds de retraite	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2010 selon les niveaux suivants			Total des actifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Encaisse	722 732	-	-	722 732
Équivalents de trésorerie	-	9 621 363	-	9 621 363
Hypothèques	-	36 776 718	-	36 776 718
Placements à revenu fixe	-	104 006 135	-	104 006 135
Billets VAC II	-	-	9 113 373	9 113 373
Actions ordinaires	-	55 740 921 <sup>1</sup>	-	55 740 921
Biens immobiliers	-	-	36 254 996	36 254 996
<b>Total des actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>722 732</b>	<b>206 145 137</b>	<b>45 368 369</b>	<b>252 236 238</b>

<sup>1</sup>Unités de fiducie

En 2011 et 2010, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 ni de transferts vers ou depuis le niveau 3.

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des éléments dont la juste valeur se situe au niveau 3 de la hiérarchie :

	Fonds d'accumulation	Fonds de retraite
Juste valeur, 1 <sup>er</sup> janvier 2010	77 753 740 \$	44 013 623 \$
Achats	11 269 006	1 781 635
Ventes	(7 275 725)	(2 568 327)
Variation de la juste valeur	5 223 784	2 141 438
Juste valeur, 31 décembre 2010	86 970 805 \$	45 368 369 \$
Achats	37 550 695	4 721 933
Ventes	(13 372 302)	(2 619 338)
Variation de la juste valeur	13 275 227	5 979 013
Juste valeur, 31 décembre 2011	124 424 425 \$	53 449 977 \$

**5. Sommes à recevoir (à payer) du Fonds de retraite/Sommes à recevoir (à payer) au Fonds d'accumulation**

Au 31 décembre 2011, il y a 106 864\$ en compte inter-fonds entre le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite. Le montant a trait à un couru pour frais d'administration. Au 31 décembre 2010, le Fonds d'accumulation devait 108 037 842\$ au Fonds de retraite.

Un montant de 104 006 135\$ se rapportait à un placement en parts du fonds commun à revenu fixe du Fonds d'accumulation fait par le Fonds de retraite. Un montant de 4 031 707\$ se rapportait à des transferts dans le Fonds de retraite qui ont été courus à la fin de l'exercice. Le placement a été racheté en 2011 et il n'y a aucun transfert couru au 31 décembre 2011.

## Notes afférentes au rapport financier

des exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

**6. Contrats de change**

Contrats de change au 31 décembre 2011				
Fonds d'accumulation	Taux de change moyen	Valeur notionnelle en \$CA équivalent	Actif \$CA	Passif \$CA
Contrats de change :				
Dollar américain (position courte)	1,0437	94,864,480 \$	2 148 613 \$	
Dollar américain (position longue)	1,0438	6 192 642		(140 501) \$
Dollar australien (position longue)	1,0237	1 748 449		(21 667)
Euro (position courte)	1,3569	3 734 405	87 067	
Dollar de Hong Kong (position longue)	0,1342	2 157 721		(45 333)
Yen japonais (position courte)	0,0134	480 116	4 652	
Yen japonais (position longue)	0,0134	263 817		(1 440)
Couronne norvégienne (position courte)	0,1740	97 971	2,010	
Livre sterling (position courte)	1,6105	263 817	4,327	
Livre sterling (position longue)	1,6076	596 268		(8 703)
Dollar de Singapour (position longue)	0,7970	96 100		(1 240)
Couronne suédoise (position courte)	0,1482	116 262	57	
Franc suisse (position courte)	1,0993	131 702	781	
<b>Total</b>		<b>110 743 750 \$</b>	<b>2 247 507 \$</b>	<b>(218 884) \$</b>

Contrats de change au 31 décembre 2010				
Fonds d'accumulation	Taux de change moyen	Valeur notionnelle en \$CA équivalent	Actif \$CA	Passif \$CA
Contrats de change :				
Dollar américain (position courte)	1,0437	94,864,480 \$	2 433 110 \$	-
<b>Total</b>		<b>94 864 480 \$</b>	<b>2 433 110 \$</b>	<b>-</b>

Contrats de change au 31 décembre 2011				
Fonds de retraite	Taux de change moyen	Valeur notionnelle en \$CA équivalent	Actif \$CA	Passif \$CA
Contrats de change :				
Dollar américain (position courte)	1,03026	436 830 \$	4 304 \$	-
<b>Total</b>		<b>436 830 \$</b>	<b>4 304 \$</b>	<b>-</b>

Tel que décrit à la note 4 c), le Régime couvre le risque de change en utilisant des contrats de change. Au 31 décembre 2011, le Fonds d'accumulation avait 110 743 750\$ (94 864 480\$ en 2010) de valeur notionnelle non échu, tandis que le Fonds de retraite avait 436 830\$ (néant en 2010) de valeur notionnelle.

Le Régime est le plus exposé au dollar américain. Au 31 décembre 2011, une augmentation (dépréciation) du dollar canadien de 0,01\$ par rapport au dollar américain entraînerait une augmentation (diminution) de la juste valeur de ces contrats de change d'environ 890 000\$ dans le Fonds d'accumulation et environ 4 000\$ dans le Fonds de retraite.



Service de gestion des retraites, Université McGill  
688, rue Sherbrooke ouest, Bureau 1420  
Montréal, Québec H3A 3R1

Tél.: (514) 398-6250 Fax : (514) 398-6889  
[francais.mcgill.ca/pensions](http://francais.mcgill.ca/pensions)